

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 166

MONTRÉAL, LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUILLET 1997

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LIVRES

*L'incurable
passion d'explorer,*
page D 1



LES ARTS

*Un festival renouvelé
pour FrancoFous en
tous genres,* page B 1



LE MONDE

*Nétanyahou s'oppose à
la création d'une nouvelle
colonie juive,* page A 5



LES ACTUALITÉS

*Le Tour des arts:
vues sur les Cantons
de l'Est,* page A 4

PERSPECTIVES

L'union dans la désunion

Aux prises avec une facture de plus de 500 millions de dollars que leur transfère Québec, les municipalités ne réussissent pas à faire front commun. Le putsch ou le schisme entre les « privilégiées » du centre et les « négligées » de la banlieue pourra-t-il être évité?

Le laborieux compromis mis au point hier par les dirigeants de l'UMQ (Union des municipalités du Québec) semble astucieux: il ouvre la porte à des discussions avec Québec. La facture globale est acceptée, on veut la répartir autrement. Une bonne base pour sortir de l'impasse, à la condition que tous l'acceptent. Mais ce n'est pas le cas, et la méfiance fait des ravages.

Il y a longtemps que le Québec cherche des moyens d'alléger le fardeau des six villes-centres (surtout Montréal et Québec) et des autres grandes villes pour tenir compte de leurs responsabilités et de leur fardeau fiscal supplémentaires. Les villes de banlieue, surtout les plus importantes et les mieux pourvues, soupçonnent qu'on veut les asphyxier, les forcer à regrouper des services ou à fusionner, pour mieux étendre les tentacules de la capitale et de la métropole.



Gilles Lesage

Ajoutez à cela des luttes de clochers et des conflits de personnalités — certaines étouffent dans un royaume trop petit pour leurs ambitions — et ça donne des fruits amers. Il y a épreuve de force entre deux camps: l'un, représenté par le maire Jean-

Paul L'Allier, de Québec, l'autre par la mairesse Andrée Boucher, de Sainte-Foy. Inquiétant et troublant. Les deux ont une base solide et ils sont en campagne, aussi bien dans la capitale exsangue que dans la banlieue prospère.

La mairesse de Rivière-du-Loup, Denise Lévesque, a eu raison de presser les deux antagonistes de régler leurs problèmes directement entre eux, au lieu de prendre leurs collègues en otage. M. L'Allier, qui est près du gouvernement, a joué un rôle prépondérant, croit-on, dans le pelletage gouvernemental, qui limite à 3% le fardeau des villes-centres, alors que celui de la périphérie varie entre 6% et 9%. D'où la grogne de la mairesse de Sainte-Foy: bien que première vice-présidente de l'UMQ, c'est elle

**Le centre
contre
la périphérie
contre la
couronne...**

qui orchestre la fronde rugissante des villes de banlieue, d'abord celle de Québec, puis celle des autres régions, tel un feu de brousse estival. Ulcéré et débordé, le président de l'UMQ se demande tout haut quel leadership, à part le sien évidemment, Mme Boucher respecte présentement au Québec. Notons qu'elle est passée tout près d'être élue à la présidence et qu'elle soupçonne l'ex-

président (le maire Gilles Vaillancourt de Laval) de tirer les ficelles en lieu et place de Mario Laframboise. Cependant que l'autre union municipale, celle des MRC — présumée plus militante —, sans faire de maraudage, offre ses bienveillants services aux mutins en puissance... Le ras-le-bol des municipalités est fort compréhensible. Depuis le début de la décennie, le gouvernement leur transfère des responsabilités, sans ressources financières équivalentes, pour alléger son propre fardeau. De la même manière qu'il a sensiblement réduit ses coûts de main-d'œuvre, Québec presse ses « créatures » d'en faire autant, évoquant leur marge de manœuvre et les surplus accumulés. Se disant incapables de livrer la marchandise, les municipalités ont servi à Québec la monnaie de sa pièce, pointant les millions que le gouvernement pourrait économiser chez lui.

On en prend note, commente l'imperturbable président du Trésor, mais le « pacte » du déficit zéro oblige tout le monde à faire sa part. Vous n'avez pas le choix, répètent Jacques Léonard et son collègue des Affaires municipales, Rémy Trudel. C'est là-dessus que les municipalités ne s'entendent pas du tout. Satisfaites d'avoir finalement un peu d'oxygène pour mieux souffler, les villes-centres sont prêtes à absorber les 3% requis. La périphérie se regimbe, pour qui le pelé, le galeux de qui vient tout le mal, c'est précisément le centre et sa fonction publique pléthorique. Et la couronne se met de la partie contre la banlieue riche, qui en a contre un centre en trou de beigne.

Quelle foire d'empoigne, au nom de l'équité bafoquée! Deux unions municipales, l'une pour les villes, l'autre pour les villages et les MRC, c'est fort logique et positif. Les enjeux sont différents, ce qui n'exclut pas la collaboration. Le cliché selon lequel l'union fait la force est encore valable.

Mais diviser pour régner semble plus approprié dans les circonstances. Les deux clans mettront-ils la sourdine sur leurs divergences pour faire face à l'adversité et négocier avec Québec? Les citoyens des villes-centres et de la banlieue, par exemple, ont bien plus d'intérêts communs qu'opposés et comprennent mal que leurs maires se chamaillent sur la place publique.

Le scandale du sang contaminé

Recours collectif de 3,5 milliards

La Croix-Rouge, Ottawa et huit provinces sont poursuivis au nom des milliers de Canadiens infectés par le virus de l'hépatite C

MARC CASSIVI
LE DEVOIR

Alors même que les ministres de la Santé du pays confirmaient, hier à Montréal, leur intention de créer dès septembre un nouvel organisme national de gestion du système d'approvisionnement sanguin, des Canadiens infectés par le virus de l'hépatite C intentaient un recours collectif de 3,5 milliards — la plus importante poursuite de l'histoire du Canada — contre Ottawa, les gouvernements de huit provinces et la Croix-Rouge.

Les sept plaignants fondent ce recours sur la négligence de la Croix-Rouge, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux — à l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique qui font déjà l'objet de

poursuites similaires — dans le dépistage, au cours des années 80, de ce virus potentiellement mortel qui peut entre autres occasionner d'importants problèmes de santé, tels la cirrhose et le cancer du foie.

L'un des procureurs des plaignants, M. Harvey Strosberg, a déclaré en conférence de presse, hier à Toronto, espérer un règlement hors cours de ce litige, indiquant que de 12 000 à 16 000 personnes ayant contracté le virus de l'hépatite C pourraient se joindre au présent recours advenant le refus des gouvernements et de la Croix-Rouge d'indemniser adéquatement les victimes.

« Des milliers de Canadiens sont infectés par ce virus et ne devraient pas l'être, si seulement les procédures de dépistage avaient été mises en vigueur

plus tôt. Des vies ont été détruites », a déclaré Alan Powell, qui souffre depuis 1986 de l'hépatite C. Le recours collectif, qui devrait être homologué au plus tôt à l'automne, a été déposé à la division générale de la Cour de l'Ontario. Le procès ne devrait pas cependant avoir lieu avant quelques années.

Le Canada n'a commencé à faire usage de tests de dépistage de l'hépatite C qu'en 1990, quatre ans après les États-Unis.

Selon les avocats des plaignants, le Comité canadien du sang, maintenant dissous, qui finançait les activités de la Croix-Rouge au nom des provinces et des territoires, aurait attendu quatre ans avant d'imposer ces tests, dans le but d'épargner 40 millions de

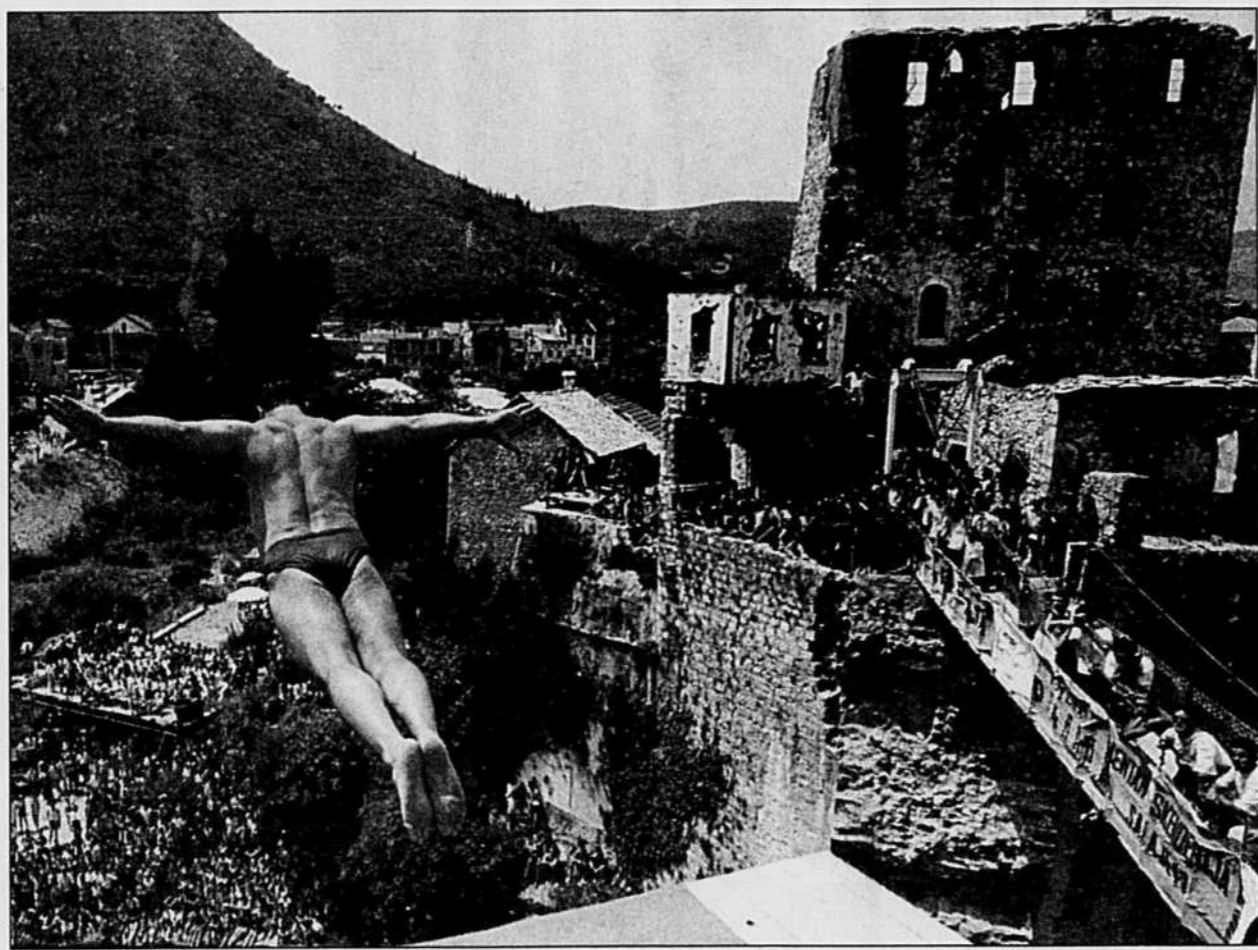


JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le ministre fédéral Allan Rock: pas de réponse.

VOIR PAGE A 8: SANG

Du haut des ruines



DAMIR SAGOLJ REUTERS

UN HOMME a pris son envol hier au-dessus de la rivière Neretva à l'occasion d'une compétition internationale de plongeon, dans la ville de Mostar, en Bosnie. Des milliers de spectateurs se massaient aux abords de la rivière pour voir les plongeurs s'élancer des ruines de l'ancien pont Ottoman, détruit par les obus durant la guerre bosniaque de 1992-1995.

L'impatient ou le diplomate?

Divisée entre ses tendances pragmatique et militante, l'Assemblée des Premières Nations se choisit la semaine prochaine un nouveau grand chef



Secouée par des divisions internes, des doutes sur sa pertinence et des rapports houleux avec le gouvernement fédéral, l'Assemblée des Premières Nations doit se donner un nouveau grand chef mercredi prochain. Cette élection sera l'occasion non seulement de choisir un nouveau leader mais aussi le type de relation qu'elle veut entretenir avec le gouvernement fédéral et les communautés autochtones.

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Deux courants de pensée s'affrontent: l'un plus pragmatique, l'autre plus militant. Le premier est représenté par deux des favoris, Phil Fontaine et Wendy Grant-John, et par un chef ontarien, Larry Sault. Tout en mettant l'accent sur les besoins immédiats des autochtones, ces candidats souhaitent établir avec le gouvernement fédéral une relation moins tendue afin de mettre en œuvre les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones. Ils préconisent aussi un plus grand respect envers les décisions prises localement par les chefs.

Le second courant est défendu par le chef sortant, Ovide Mercredi, et deux leaders de la Colombie-Britannique, Joe Dion et Robert Manuel. Les trois hommes se préoccupent des besoins de base des différentes bandes et se réfèrent au rapport de la Commission, mais ils s'opposent farouchement aux ententes régionales pouvant affecter le droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale ou la responsabilité fiduciaire du gouvernement fédéral. Ils s'en prennent entre autres au démantèlement du ministère des Affaires indiennes au Manitoba auquel M. Fontaine a participé.

VOIR PAGE A 8: IMPATIENT

Ovide Mercredi, grand chef de l'APN depuis six ans, est contesté.

La facture de 500 millions

L'épreuve de force se poursuit à l'UMQ

Les maires parviennent laborieusement à s'entendre sur une contre-proposition

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) est difficilement parvenu à s'entendre hier sur une nouvelle façon d'absorber la facture de 500 millions de dollars que lui envoie Québec, solution qu'elle présentera prochainement à ses membres en assemblée spéciale. Mais l'unanimité n'est pas assurée: il s'agit d'une suggestion qui représente « un pas dans la bonne direction », estime le président; c'est une proposition qui « divisera les membres » et qui a « peu de chances » de faire l'objet d'un consensus, croit plutôt la vice-présidente.

Une vingtaine des 36 membres du conseil d'administration de l'UMQ se sont réunis hier à Montréal afin de valider une dizaine de propositions qui serviront de « base de discussion » lors de l'assemblée spéciale qui se tiendra à huis clos — le conseil

VOIR PAGE A 8: UMQ



Mario Laframboise

Salvador

Né à Montréal, Pierre Samson a vécu trois ans à Toronto avant de publier, en 1996, aux éditions Les Herbes rouges, un premier roman fort remarqué intitulé *Le Messie de Bélem*. De retour à Montréal depuis avril dernier, Pierre Samson publiera un deuxième roman cet automne. Le livre aura pour titre *Un garçon de compagnie*.

PIERRE SAMSON

À Françoise D.

Le Pelourinho, ancien hôtel de passe, domine l'esplanade où l'on châtiait jadis les esclaves. Désormais, on y baise moins et pour plus cher la même: hall sombre, concierge au sourire entendu, ascenseur en panne, murs jaunes et douche électrique qui ne chauffe pas. Françoise traverse le lobby et retrouve les rues cloquées de la cité. En face, le musée Jorge-Amado. A chaque intersection, un couple de soldats fument. Déjà, les premières notes de reggae. Salvador est la capitale noire du pays, se rappelle-t-elle, et peut-être est-ce pour cela qu'on la dévisage, elle si blonde, presque albino pour eux, et grande, un mètre soixante-quinze — Ça, c'est de la jamba! disait son oncle — avec ses yeux d'azur et ses traits nets.

La ville est faite en brioche, elle spirale en s'affaissant autour de la place du pilori, offre ses pavés boursoufflés comme une pâte aux touristes qui les déboulent au pas de course pour aller s'écraser contre une église.

Sur la Praça da Sé, elle trouve un bar où traînent des camés et des filles aux hanches chevalines — le Brésil est un

VOIR PAGE A 8: SALVADOR

MÉTÉO

Montréal Ciel variable.
Dimanche: Max: 26 Min: 14
averses.
Max: 30 Min: 12

Québec Ciel variable.
Max: 26 Min: 14

Détails, page C 8

INDEX

Agenda B 7 Éditorial A 6
Annonces C 6 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 5
Avis publics C 7 Les sports C 8
La Bourse C 4 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 6

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Pas besoin d'avoir un nom qui commence par CLUB ou qui finit par MART pour offrir les plus bas prix en ville!

C'est notre 30^e solde annuel!

Écoulement mur-à-mur!

Literie

Le plus grand choix à Montréal, aux prix garantis les plus bas!

Wamsutta Springmaid Dan River Gaidarast
CANNON MARIEX Lawrence SHEFTEX

Ensemble de draps en percale
180 fils au pouce carré
Simple 16⁹⁵\$ Grand 32⁹⁵\$
Double 26⁹⁵\$ Très grand 49⁹⁵\$

Oreiller SIMMONS Beautyrest Oreiller de duvet
7⁹⁵\$ 29⁹⁵\$

Édredons

Édredons de duvet d'oie blanche

Construction en cloisons 12 po
Simple 69⁹⁵\$
Double 89⁹⁵\$
Grand 99⁹⁵\$
Très grand 139⁹⁵\$

Le plus grand choix à Montréal, aux prix garantis les plus bas!

CANNON

Descentes de bain 5⁹⁵\$

MARIEX
Serviettes de bain (légères imperfections) 3⁹⁵\$

Fieldcrest ROYAL VELVET (R.O.M.)

Bain 9⁹⁵\$
Essuie-main 6⁹⁵\$
Débarbouillette 3⁹⁵\$

Bain

STEVENS
MARIEX
Fieldcrest
CANNON

Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Livraison gratuite
Cadre de lit gratuit (avec ess. de matelas)
Retrait gratuit de votre matelas
Installation gratuite

SIMMONS

Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 169⁹⁵ ens. 329⁹⁵
Double 249⁹⁵ ens. 399⁹⁵
Grand 279⁹⁵ ens. 449⁹⁵

Charmeur de Sealy
Simple 99⁹⁵ ens. 199⁹⁵
Double 139⁹⁵ ens. 269⁹⁵
Grand 169⁹⁵ ens. 329⁹⁵

LITS EN LAITON ET FER • TAPIS et BOUTIQUE POUR BEBE

Le plus grand sélection aux plus bas prix garantis!

lepine

Service à domicile GRATUIT 341-7810!

Stores horizontaux et verticaux • plissés • stores en bois romains • dentelles • cantonnières bouffantes • tentures parures complexes • tissus • parures de lit sur mesure plus encore!

HunterDouglas Levolor draco

Tognana

Économisez 80%

Danube

Ensemble 20 pièces (pour 4)

Prix courant 250⁹⁵\$

Prix spécial 49⁹⁵\$

Parures de Fenêtres

Jusqu'à 50% de rabais sur le prix suggéré

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50%

sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood

Villeroy et Boch • Noritake • Orrefors • Oneida

Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox • Waterford

Meyer • Lagostina • Rosenthal • et autres!

Batteries de cuisine

MEYER

Ensemble professionnel - 11 morceaux en acier inoxydable. Garantie de 25 ans.

Prix courant 350⁹⁵\$ Prix spécial 139⁹⁵\$



TEFAL demeyre
LAGOSTINA
LE CREUSET

Appareils ménagers

Cuisinart

Petit robot culinaire

Prix courant 39⁹⁵\$

Prix spécial 27⁹⁵\$

Cadeaux

Économisez 80%

Plateau en argent avec médaillon en or décoratif. Prix courant 50⁹⁵\$

Prix spécial 9⁹⁵\$

Nouveau!

SUPER SECTION DE LIQUIDATION!

ÉCONOMISEZ 50% - 90% sur des stocks évalués à plus de 1 000 000\$



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre ROCKLAND 341-7810 Place Portobello BROSSARD 671-2202 Les Galeries LAVAL 681-9090 Les Promenades de la CATHÉDRALE 282-9525

Endométriose

Une recherche québécoise met fin à une controverse médicale

Une petite opération permet de doubler les chances de grossesse chez les femmes atteintes

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

contre l'infertilité qui coûtent très cher», soutient le Dr Maheux.

Des chercheurs québécois, dont la recherche est parue hier dans le prestigieux *New England Journal of Medicine*, viennent de prouver pour la première fois que l'intervention chirurgicale par laparoscopie peut presque doubler les chances de grossesses des femmes souffrant d'endométriose légère.

Hier le Dr Rodolphe Maheux, du pavillon Saint-François d'Assise du CHUQ, a souligné l'importance de cette recherche pan-canadienne effectuée auprès de 341 femmes infertiles dans 25 hôpitaux à travers le pays.

Alors qu'aucun consensus médical n'existait concernant le besoin d'opérer les femmes ayant des lésions dues à l'endométriose, cette recherche d'envergure est la seule et la première au monde à pouvoir mettre fin à la controverse.

«C'est la première fois qu'on parvient à démontrer qu'il y a un bénéfice à tirer de la chirurgie par laparoscopie chez les femmes souffrant d'endométriose minime ou légère», a souligné hier le Dr Maheux, qui a codirigé cette recherche avec l'épidémiologiste Sylvie Marcoux.

Suivies pendant 36 semaines, les femmes ayant été opérées pour leur endométriose ont obtenu un taux de grossesse 71 % plus élevé que les femmes n'ayant reçu aucun traitement. Sur 172 femmes ayant subi une intervention, 50 sont tombées enceintes après 20 semaines. En conséquence, les chercheurs évaluent que l'ablation de l'endométriose par laparoscopie fait grimper le taux de grossesse par mois pour cent femmes à 4,7 %, comparativement à 2,1 % chez les femmes ne bénéficiant d'aucune chirurgie.

«Je pense qu'on va pouvoir aider beaucoup de femmes et leur offrir de doubler leurs chances de grossesses. Ça peut leur éviter de prendre des médicaments qui ont des effets secondaires et même d'avoir recours à des traitements poussés

L'endométriose se caractérise par un développement des tissus utérins à l'extérieur de l'utérus qui entraîne d'intenses douleurs lors des menstruations. On estime que l'endométriose est à l'origine de 30 à 40 % des cas d'infertilité féminine. Environ 10 % des couples connaissent des problèmes d'infertilité. Quant à la laparoscopie, il s'agit d'un mode d'intervention permettant de voir à l'intérieur du ventre en introduisant un tube par une petite incision au niveau du nombril. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à une importante incision abdominale.

Selon le chercheur, les femmes infertiles dont le médecin soupçonne l'endométriose d'empêcher la grossesse devraient penser sérieusement à cette opération. «La laparoscopie diagnostique prend environ 30 minutes et il faut 15 minutes pour cautériser l'endométriose. C'est un traitement très rapide», estime-t-il.

Le traitement traditionnel offert aux femmes souffrant de douleurs dues à l'endométriose consiste à prescrire des contraceptifs oraux et du Danazol, ce qui avait pour effet d'interrompre le cycle menstruel. Bref, rien de très peu pratique pour une femme désirant un enfant.

Seul hic, chez les tiers des femmes opérées, l'endométriose peut refaire surface après trois ans. Le Dr Maheux juge donc que les femmes souffrant de cette maladie devraient ne subir cette opération que quelques mois avant de concevoir pour maximiser leurs chances de réussite.

Chez une femme n'ayant aucun problème d'infertilité, une grossesse survient après six mois dans 50 % des cas et après un an dans 80 % des cas. L'endométriose affecte surtout les femmes de race blanche de pays industrialisés, bien que l'on soupçonne que cette affection soit sous-diagnostiquée chez les populations asiatiques et de race noire.

La fuite



PHILIPPE LAURENSEN REUTERS

SA FILLETTE sur le dos, un homme fuit l'incendie de forêt qui a parcouru 450 hectares de pinèdes et de garrigue, hier, au nord de Marseille (France). Une quarantaine de pompiers ont été blessés dans cet incendie qui continuait de progresser, attisé par un vent violent. Les secouristes n'attendaient pas d'amélioration des conditions météorologiques durant la nuit pour donner du répit à cet incendie, le plus important à Marseille depuis cinq ans. Il s'est déclaré en fin de matinée dans une décharge publique au nord de la ville et s'est propagé vers l'est. Une maison a été entièrement détruite, trois autres endommagées et deux véhicules anti-incendie ont été complètement calcinés alors qu'un millier de personnes ont été évacuées à titre préventif. Trois personnes ont été légèrement blessées. Un millier de pompiers et une dizaine de médecins étaient mobilisés en fin d'après-midi, aidés de 500 policiers et appuyés par six avions Canadair, deux Fokker et un hélicoptère. Des renforts étaient attendus dans la soirée.

EN BREF

Les parents renoncent

Fredericton (PC) — Maintenant que le gouvernement McKenna a accepté de garder ouvertes trois écoles, dans le nord du Nouveau-Brunswick, les parents francophones concernés ont renoncé à leur action en justice. «Ils ont obtenu ce qu'ils souhaitaient et il serait difficile de poursuivre une cause alors qu'ils ont déjà ce qu'ils voulaient», a indiqué hier Roger Bilodeau, avocat des plaignants. Ces Acadiens mécontents avaient entrepris de contester le droit de la province d'agir unilatéralement à l'encontre d'un groupe de la minorité linguistique. Jeudi, le premier ministre Frank McKenna a annoncé que, finalement, les écoles francophones de Saint-Simon, Saint-Sauveur et Sainte-Rose ne fermeront pas.

Ferland comparait

Joliette (PC) — Le chanteur Jean-Pierre Ferland a plaidé non coupable hier, au Palais de justice de Joliette, à deux infractions au code de la route. Le chanteur fait face à des accusations de conduite en état d'ébriété et refus d'obtempérer à un policier qui voulait lui faire passer un test d'ivresse. L'incident est survenu le 7 juin dernier sur l'autoroute 40, près de Berthier. M. Ferland devra se présenter en cour pour son procès pro-forma, le premier octobre prochain.

La GRC s'excuse

Campbell River, Colombie-Britannique (CP) — La GRC vient de s'excuser formellement auprès des Amérindiens de Colombie-Britannique pour la façon dont elle a traité ces autochtones dans le passé. «Depuis 124 ans que nous sommes dans l'action, nous avons commis un tas d'erreurs», a dit l'inspecteur John Grant à un auditoire de 1500 Amérindiens de la bande de Campbell River, mercredi; il a été fortement applaudi. Selon Grant, les gestes faits par des

agents de la Gendarmerie Royale du Canada étaient souvent «corrects selon la loi... mais moralement mauvais». Certains membres de la GRC ont affirmé que ces excuses portent surtout sur l'interdiction des potlaches — une coutume proprement indienne — et l'inscription forcée dans des écoles blanches. La rencontre entre Grant et l'kes Amérindiens coïncidait avec l'arrivée dans cette communauté d'un groupe de 15 canots qui sont attendus la semaine prochaine à Victoria pour y participer aux Jeux indigènes d'Amérique du Nord. De ces canots, trois sont commandités par *Vision Quest*, une initiative commune de la GRC et des bandes amérindiennes. On espère que les 50 policiers de la GRC qui partagent la vie des équipiers amérindiens retourneront à leur poste munis d'une meilleure compréhension de la culture des Amérindiens.

Comptes en déshérence: les appels fusent

Bâle (AP) — La publication dans les médias du monde entier de la liste des titulaires de comptes en déshérence dans les banques suisses a déjà donné lieu à 5000 appels téléphoniques et à quelque 100 000 contacts sur Internet, selon un premier bilan dressé hier par l'Association suisse des banquiers (ASB). L'ASB a par ailleurs précisé que les avoirs en compte d'éventuels dignitaires nazis ne seraient en aucun cas remboursés aux ayants droit. Jeudi, le Centre Simon Wiesenthal de Los Angeles avait prévenu par télécopie l'ASB que la liste publiée pourrait contenir six noms d'anciens dignitaires nazis. Deux autres pourraient désigner des collaborateurs notoires des nazis. Le soir même, l'association faitière des banques suisses a répondu par télécopieur que les noms mentionnés seraient très précisément examinés. Il est certain que de l'argent acquis de façon criminelle ne sera en aucun cas remboursé, a déclaré Silvia Matile, porte-parole de l'ASB. «Nous avons informé les autorités et nous tenterons avec elles d'éclaircir la question», at-elle précisé.

LE DEVOIR

MONTREAL

Injonction provisoire accordée à la Ville

La cour met fin temporairement aux moyens de pression des pompiers

C'est finalement la cour qui aura réussi, pour une brève période à tout le moins, à freiner les querelles entre le syndicat des pompiers et le Service de prévention des incendies de Montréal. Une injonction provisoire obtenue aujourd'hui par la Ville commande le retour au calme jusqu'au 31 juillet au moins.

MARIE-ANDRÉE CHOINARD
LE DEVOIR

La Ville de Montréal a choisi d'emprunter la voie judiciaire pour mettre un terme, de façon temporaire du moins, à certains moyens de pression utilisés ces derniers jours par les pompiers pour manifester leur mécontentement.

En l'espace d'un peu plus d'une heure, le juge Jean Normand de la Cour supérieure a accepté la requête d'injonction provisoire déposée par la Ville. En vertu de ce juge-

ment temporaire, les pompiers ne peuvent plus interdire aux chefs d'opération et de division l'accès aux casernes.

Par ordonnance d'injonction provisoire — une procédure judiciaire temporaire mais effective dans l'immédiat lorsqu'elle est acceptée — le juge Normand a statué que l'Association des pompiers de Montréal (APM) ainsi que tous les intimés doivent «cesser immédiatement de faire obstruction et d'empêcher l'accès par les membres de l'état-major du Service de prévention des incendies de Montréal aux 37 casernes de la Ville de Montréal», ainsi qu'à tous leurs équipements.

Ils devront «cesser toute forme d'intimidation et de harcèlement à l'endroit des dits membres de l'état-major [...] à l'endroit des chefs d'opération et des chefs de division et de leurs supérieurs hiérarchiques lorsqu'ils pénètrent dans le périmètre d'une caserne de pompiers de la Ville de Montréal», stipule le juge Normand. Il ordonne également de ne pas commettre d'actes de vandalisme et de dommages à la propriété.

Ces derniers jours, la Ville se plaignait du fait que ses chefs d'opérations, des cadres chargés notamment de la gestion du personnel, de la formation et de la vérification des équipements et véhicules, étaient dans l'incapacité de

se rendre sur leur lieu de travail, intimidés par certains obstacles (portes colmatées, serrures obstruées, pneus crevés, véhicules inondés). Le président de l'Association des pompiers de Montréal, Gaston Fauvel (qui n'a pu être joint hier), avait alors affirmé que la Ville exagérait sa réaction et qu'«une seule porte avait été enduite de silicone dans un geste symbolique». À la suite de ce conflit, la gestion quotidienne des casernes et des pompiers était assurée par les capitaines, des employés syndiqués, sans que les services à la population ne soient touchés, assure-t-on.

Excédée par cette succession d'événements et les relations de plus en plus envenimées entre cadres et syndiqués, la Ville avait décidé la semaine dernière de relocaliser ses chefs d'opération, afin de leur permettre de vaquer à certaines tâches.

Jusqu'au 31 juillet prochain, date où la requête d'injonction interlocutoire sera entendue (procédure judiciaire qui fait suite à l'injonction provisoire), l'Association des pompiers de Montréal et son président Gaston Fauvel sont donc tenus par la cour de permettre un retour à la normale.

EN BREF

Un médiateur à Chambly

(Le Devoir) — Un ex-président du Bureau des audiences publiques en environnement, André Beauchamp, a été choisi par la ville de Chambly pour préparer une rencontre d'information que demandent les quelque 1200 sinistrés des pluies torrentielles des 14 et 15 juillet. «Le recours à un expert neutre et crédible devrait augmenter les chances de succès, dans des délais raisonnables», a expliqué Pierre Bourbonnais, maire de Chambly. André Beauchamp, spécialiste en éthique de l'environnement, aidera la Ville et les citoyens à s'entendre sur les meilleures façons de résoudre la situation actuelle. Des rencontres avec les représentants du comité Goutte d'eau et des représentants de la ville sont prévues pour le début de la semaine prochaine. Le médiateur devrait soumettre à toutes les parties un rapport préliminaire le 1^{er} août et divulguer la date d'une réunion d'information.

Avis de faire bouillir l'eau

(Le Devoir) — Les personnes demeurant dans le quadrilatère délimité par les rues Côte-Saint-Luc, le chemin de la Côte-Saint-Antoine, l'avenue Grey et l'avenue Girouard doivent faire bouillir l'eau du robinet pendant cinq minutes avant de la consommer. Une anomalie a été constatée à la suite de l'analyse d'un échantillon d'eau puisé dans le réseau de distribution de ce secteur. Des employés de la Ville de Montréal s'affairent actuellement afin d'apporter les correctifs dans les meilleurs délais. Dès que la situation aura été rétablie, un avis sera aussitôt distribué. Pour plus de renseignements, on peut composer le (514) 872-3434.

L'épouse de Roufs garde espoir

(PC) — L'épouse du navigateur Gerry Roufs, Michèle Cartier, vient de fonder une association visant à poursuivre les recherches dans l'espoir de retrouver son mari, disparu en mer depuis plusieurs mois. D'origine montréalaise, Gerry Roufs, âgé de 43 ans, participait à la course Vendée Globe, une course de voile autour du monde réputée dangereuse. Il naviguait au large du Chili, dans le Pacifique sud, quand il a été porté disparu le 8 janvier dernier. Sur la route de Gerry Roufs est une association créée par Morag Champy, Dominique Conin et Michèle Cartier. Cette dernière dit vouloir, par ce moyen, amasser de l'argent pour poursuivre les recherches «jusqu'à épuisement de tous les moyens et de tout espoir». L'association espère notamment retrouver des débris du voilier de Roufs, le Groupe LG 2 sur la côte chilienne.

Fillette retrouvée morte

Saint-Colomban (PC) — Une fillette de trois ans a été retrouvée sans vie hier après-midi, à une centaine de mètres de sa résidence familiale, à Saint-Colomban, près de Saint-Jérôme, dans les Laurentides. L'enfant avait été portée disparue vers 10h30 hier matin. Son corps a été découvert vers 13 heures par des policiers de la Sûreté du Québec. Selon les premières informations, il semble que le corps de la fillette portait des marques de violence.

Décédée dans un incendie

Valleyfield (PC) — Une femme de 34 ans a péri dans l'incendie de sa résidence hier matin à Valleyfield. Le corps de la victime a été retrouvé dans le salon du domicile. Les circonstances entourant ce drame sont nébuleuses, et la police a ouvert une enquête. La victime est mère de quatre enfants, mais ceux-ci n'étaient pas dans la maison au moment de l'incendie.

Passage musical



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

C'EST CONNU, les touristes aiment bien prendre l'air dans le Vieux-Montréal. Quant au petit air qu'a violonné hier Denis Tardif, accompagné des accords d'Albina White, il s'est envolé puis s'est éteint, place Jacques-Cartier, derrière des passants malheureusement trop las pour se lancer dans un rigodon.

**MONIQUE A PRIS
150 LIVRES...**

au
**CENTRE DE
DOCUMENTATION**
de la



Montreal (514) 527-2194
Extérieur 1 800 363-0063

**ENSEMBLE
POUR TOUJOURS**



Jonc anniversaire
à diamant sur
OR 14 CARATS

TOTAL
25 pts VENTE 288 \$
50 pts VENTE 488 \$
1 KT VENTE 888 \$

LE PARCHEMIN
DEPUIS 1966

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés
par le laboratoire Gemmologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878



doce
UOMO

**GRANDE
VENTE**

**30%
à 60%**

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
PRINTEMPS-ÉTÉ

277, av. Laurier O.
5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999



doce
DANA

SOLDE jusqu'à 60%

sur marchandises printemps/été

ROUGE À LEVRES

(exclusif au Québec)

LAUNDRY

SHELLI SEGAL

Sinéquanone

PARIS

VOTRE NOM...

PARIS

277, av. Laurier Ouest • 270-6154

413, St-Jacques Ouest,

Centre de Commerce Mondial • 844-9125



ASTÉRIX, L'EXPOSITION

UNE AVENTURE À TRAVERS 300 ŒUVRES

Jusqu'au 16 novembre 1997

Une nouvelle aventure d'Astérix vous attend au Musée des beaux-arts de Montréal.
À travers les sympathiques personnages de la bande dessinée, découvrez
les richesses de la civilisation celte et de l'art gallo-romain. Suivez le guide Astérix!

M

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Ouvert du mardi au dimanche de 11 h à 18 h (jusqu'à 21 h le mercredi).
Pavillon Benahia Gibb, 1379, rue Sherbrooke Ouest. Information: (514) 285-2000 www.mbam.ca

Montréal.

INFOGRAPHIE

Une présentation de
METRO

AIR FRANCE

Le Press

ADMISSION

• LES ACTUALITÉS •

REVUE DE PRESSE

La France, ennemi secret du Canada

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

« Il semble que le gouvernement français ait été un ennemi secret du Canada pendant 35 ans, et fier de l'être. »

Telle est la conclusion, péremptoire, que William Johnson consacre au 30^e anniversaire du fameux « Vive le Québec libre! » du général de Gaulle, à Montréal.

Dans sa chronique hebdomadaire dans *The Gazette* d'hier, celui qui est présenté comme un « freelance journalist and minority-rights activist who lives in Gatineau » s'appuie sur les *Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle* (édition du printemps 1997) pour soutenir que des dirigeants français, passés et actuels, proclament noir sur blanc le rôle important que joue la France pour miner (subverting) la fédération canadienne.

Johnson reprend en fait (*Le Devoir* y a fait écho dans le cahier Livres en mai, et cette semaine en information) le texte de l'ex-ministre Alain Peyrefitte (« De Gaulle: il y aura une République française du Canada ») et les propos « encore plus choquants » de Bernard Dorin en faveur de la sécession du Québec.

L'équipe éditoriale du quotidien montréalais fait aussi écho à l'anniversaire de la fameuse déclaration du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

« Après la France elle-même, de Gaulle ne chérissait rien de plus que l'adulation, et peut-être a-t-il pensé qu'entre « Vive le Québec! » et « Vive le Québec libre! », tout le monde ce jour-là à la place Jacques-Cartier aurait motif à se réjouir. Ou peut-être a-t-il prévu, même avant Yvon Deschamps, que les Québécois veulent vraiment avoir les deux à la fois. »

L'ambiguïté du général a bien servi les séparatistes et l'émergence du Parti québécois. La vieille illusion gaulliste visant à restaurer un État français en Amérique du Nord semble avoir survécu à de Gaulle, si l'on en juge par la stratégie élaborée par Jacques Parizeau, poursuit *The Gazette*.

Le journal conclut en raillant le futur timbre du Québec à l'effigie de De Gaulle, tel que proposé par la SSJB-Montréal. « Le visage d'un chef d'État étranger sur le premier timbre de la nouvelle république? N'y en a-t-il pas qui trouvent cela humiliant? »

Pour sa part, le rédacteur en chef de *The Gazette*, Michael Goldbloom, fait état de sa thèse universitaire, il y a 23 ans, sur l'été tumultueux du président de la France, en 1967. « L'examen des documents disponibles alors, écrit-il, révèle que de Gaulle n'était ni sénile ni mal renseigné, mais tout à fait conscient des répercussions qu'il soupçonnait, et espérait même, que ses gestes pouvaient avoir. » Car, même à 76 ans, il n'était pas homme à se laisser pousser dans quelque direction qu'il n'avait pas soigneusement choisie.

Son attitude envers le Québec était le reflet de son désir d'un nouvel alignement des puissances mondiales, explique M. Goldbloom... Un Québec indépendant serait capable d'aider de Gaulle dans sa lutte pour maintenir le français comme langue importante au plan international.

Le chercheur concluait: « Vive le Québec libre! » était l'expression de la préoccupation de De Gaulle dans ses dernières années, non pas quant aux conséquences immédiates de ses actions, pour lui-même ou la France, mais quant au verdict de l'histoire. »

Quant au rédacteur en chef du *Globe and Mail*, il fait ressortir que « le Canada est un pays de barrières qui produit de bons citoyens ».

William Thorsell se réjouit de ce que les Canadiens forment un peuple multiculturel, à la diversité étonnante et stimulante. « Des générations après que les Français, les Anglais, les Italiens, les Juifs et les Grecs furent venus au Canada, ils se regroupent encore dans les mêmes voisinages, même au travail. Il est probable que la plus grande diversité canadienne se poursuivra de la même manière pour des générations à venir. À commencer par le fait français (French fact), et se poursuivant avec l'immigration, le Canada est un pays de clôtures qui fait de bons citoyens. Un peu triste, peut-être, mais également étrangement stimulant. »

La presse



du Canada

Rock et la question du tabac

Sur un tout autre sujet, le problème du tabac sera le premier test du nouveau ministre fédéral de la Santé, fait valoir la chroniqueuse Susan Riley.

Les valeurs progressistes et la réputation d'intégrité d'Allan Rock s'envoleront-elles en fumée? se demande-t-elle dans *The Ottawa Citizen*.

« Rock peut contribuer à restaurer la crédibilité du gouvernement en refusant des concessions aux coureurs automobiles, en renforçant la loi avec des règlements qui limitent davantage la disponibilité de cigarettes, et en trouvant du financement compensatoire pour les groupes artistiques et sportifs. »

« Quand la course officielle à la succession de Chrétien commence en septembre, conclut Mme Riley, Rock et Martin [Paul, ministre des Finances, ancien directeur du géant Imasco] seront les principaux aspirants. Le problème du tabac mettra à l'épreuve leur finesse politique et leur fibre morale. Le tabac n'est pas une question de droite ou de gauche, mais de vérité ou de mensonge (right or wrong). »

Services de santé en anglais

Les propos du vice-premier ministre concernant l'accès aux services de santé en anglais (dans *Le Devoir* de samedi dernier) ont soulevé de vifs commentaires à Montréal, notamment dans *The Gazette*.

Le quotidien de Southam a consacré plusieurs éditoriaux à vilipender le premier ministre par intérim (pendant que M. Bouchard est en vacances en Californie chez sa belle-famille). « Landry s'abaisse encore plus bas », titre le journal, qui conclut: « Les anglophones sont ici pour de bon, en dépit des manœuvres d'intimidation de M. Landry, et parfois ils sont malades et ils ont besoin de se faire soigner. Quand vous êtes blessé, malade ou souffrant, il n'y a rien de plus fondamental que de pouvoir communiquer avec les gens qui s'occupent de vous. Même M. Landry devrait être capable de comprendre cela. »

Un autre éditorial explique en long et en large pourquoi les anglophones ne font plus confiance au gouvernement Bouchard-Landry et à leurs semblables.

La chancelière de McGill, Greta Chambers, fait aussi ressortir, dans sa chronique du vendredi, dans *The Gazette*, la vive inquiétude que « l'exaspération » exprimée par le vice-premier ministre inflige à la communauté anglophone. Comme si le « Speak White » des années 1960 évoqué par M. Landry avait changé de camp et était désormais le lot des travailleurs et professionnels anglophones de la santé.

Le Visage d'Orphée, à Avignon

Olivier Py, nouvelle coqueluche du théâtre français

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À AVIGNON

On parle décidément beaucoup de religion cette année dans la cour d'honneur du palais des Papes, à Avignon. Après avoir ressuscité la Jérusalem antique, avec *Nathan le Sage* mis en scène par Denis Marleau, Avignon fait renaitre le mythe d'Orphée sous la plume et dans la mise en scène d'un jeune auteur français, homosexuel, catholique et iconoclaste de 32 ans, Olivier Py.

Pour ce spectacle entièrement écrit et pensé pour la cour, Avignon a fait appel à la nouvelle coqueluche du théâtre français. Il y a deux ans, Olivier Py avait présenté à Avignon un spectacle marathon de 24 h d'affilée intitulé *La Servante — Histoires sans fin*. Les comédiens se relayaient dans une véritable course contre la montre. L'an dernier, Py faisait des apparitions dans le rôle de Miss Knife, une chanteuse berlinoise, dans le cabaret du festival. Quatre heures durant, il offre cette fois sa vision d'Orphée.

On sait peu de choses de ce personnage mythologique souvent chanté à l'opéra, mais rarement célébré au théâtre. Sinon qu'il charmait les animaux avec sa lyre, descendit aux enfers, fut déchiété par les bêtes, et que sa tête chantait toujours une fois jetée au fleuve. Quelques siècles plus tard, vers le V^e siècle avant J.-C., des sectes orphiques, filles du ciel et des étoiles, se sont réclamées de sa légende. Ce mythe serait on ne peut plus actuel, selon Olivier Py, puisqu'il aurait ouvert la voie à la pensée d'un dieu unique, au monothéisme. « Orphée est un poète qui ne serait pas un poète de salon, dit-il. C'est un prêtre qui ne serait pas un prêtre de prosélytisme. Bref, c'est un sourire. » Olivier Py fait d'Orphée un Jésus Christ qui refuse toutes les églises et qui erre de par le monde avec ses disciples. Parmi eux: un sculpteur qui ressemble à un squatter du 11^e arrondissement parisien, un professeur d'université qui semble sortir directe-

ment de la Sorbonne, une prostituée qui débarque de la rue Saint-Denis, etc.

Mais, si Orphée est un sourire, c'est un sourire qui parle. Quatre heures durant, l'auteur et metteur en scène déverse sur les spectateurs ahuris une véritable lorgnée. Les comédiens, souvent magnifiques, ne semblent avoir peur que d'une chose: le silence. Comme s'ils allaient tout détruire et jeter leur tête à la mer. Alors, ils parlent. De tout et de rien. Cela donne des passages d'une intelligence vive et d'autres proches du lieu commun. L'auteur a conçu une ode au théâtre dans laquelle on trouve le pire et le meilleur.

Py est un fort en thème qui ne se gêne pas pour le montrer. Il multiplie les clin d'œil. Jusqu'à rire de sa propre pièce, qualifiée fort justement au passage d'« aventure un peu broussailleuse ». Ironique, il se donne un petit rôle. Évidemment, celui du dieu Pan. Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un auteur faire irruption dans sa propre pièce, entièrement nu, pour battre la mesure d'une danse païenne au son d'un air tsigane.

Cette salade russe qui part dans tous les sens, révèle des comédiens resplendissants. Des artistes qui prennent un grand plaisir à jouer ensemble et à occuper la cour d'honneur pendant trois jours. La troupe de Py, baptisée L'Inconvénient des bouteurs (d'après un poème de Max Jacob), s'est d'ailleurs endettée pour réaliser cette production, ce qui pourrait l'empêcher d'en réaliser de nouvelles dans les deux prochaines années. Qu'importe, les comédiens commencent à une véritable joie de vivre.

C'est un peu ce qu'expliquait récemment le metteur en scène au journal *Libération*. J'ai pris « conscience que nous ne pouvions pas être d'une génération sans poème dramatique. [...] Je crois que nous commençons à nous réveiller d'un sommeil qui a duré cinquante ans. L'Apocalypse du milieu du siècle a interdit la parole, la place pour le témoignage généreux d'une expérience vivante. »

Si tous les catholiques étaient de cette trempe...

festivités estivales

Py est un fort en thème qui ne se gêne pas pour le montrer. Il multiplie les clin d'œil. Jusqu'à rire de sa propre pièce.



Les comédiens Redjep Mitrovitsa, Jean-Damien Barbin et Denise Gence font face à Olivier Py, dans une scène de *Visage d'Orphée*, présenté au festival d'Avignon.

Le Tour des arts

Vues sur les Cantons de l'Est

À la fin du 18^e siècle, ce sont les Loyalistes, fidèles à la Couronne britannique dans la tourmente de l'indépendance américaine, qui ont colonisé les premiers cette région du sud-ouest du Québec. Pendant longtemps, les anglophones sont restés très largement majoritaires dans la région de Knowlton, Sutton, Brome et Mansonville. Aujourd'hui, les francophones s'y font beaucoup plus nombreux, comme d'ailleurs les fermiers de fin de semaine, qui sont tranquillement pris la place des agriculteurs de la région. Cette semaine, le Tour des arts, une tournée organisée des ateliers des artisans de la région, permet de découvrir, à travers les petites routes de terre, les coins de villages, ce délicieux coin du Québec.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

« La photographie, c'est une question de vision et de lumière », dit Walter Paré, photographe de Knowlton, en montrant les épreuves noir et blanc qui sont encadrées un peu partout dans la maison.

Dans l'atelier qu'il a installé au deuxième étage de l'ancienne grange de ses grands-parents, la chambre photographique montée sur trépied, cet appareil photo de modèle ancien qui se déploie en accordéon, prend toute la place. Sans se préoccuper de son poids, l'artiste a traîné cet appareil en voyage, de la Californie aux Maritimes. Ici, il s'en sert aussi pour faire du portrait. « Pour s'en servir, il faut encore cacher sa tête sous un drap », dit-il. Il la préfère à tous les appareils photo modernes: « Ses négatifs de quatre pouces par cinq pouces ne laissent passer aucun détail. » Sur ses photos, en effet, on voit précisément le grain du bois, les contrastes des pierres. Des images champêtres mettent en scène une petite église qui a failli être déplacée, semble-t-il, avant que des voisins s'écrient qu'il s'agissait jadis d'un point de repère pour les Loyalistes qui fuyaient les États-Unis

ou les flots écumeux de la rivière Tomifobia. Des épreuves sont tirées des personnages, des rivières, des arbres, des fermes et des chevaux de la région. « C'est entre six heures et huit heures du matin que je préfère prendre mes photos, alors que la lumière est basse et qu'il y a du brouillard dans l'air », dit-il.

Assise près de la fenêtre de son atelier, dans sa maison de Bolton-Sud, Robin Badger tourne pour sa part inlassablement les poteries qui vont se joindre à sa collection. « La poterie, c'est la terre, l'eau, l'air et le feu », dit la jeune femme de 28 ans qui a toujours habité dans la région. Sur le tour, ses doigts modelent doucement le morceau qui deviendra une tasse, un bol, une soupière. La terre, importée d'Alberta, sera en effet chauffée jusqu'à 2150 °F dans un four chaud au large ventre, pour que sorte de la glaçure et de l'oxyde de cobalt, savamment dosé par l'artiste, la douce couleur bleu Provence des pièces.

Les parents et les grands-parents de Robin ont toujours vécu sur la ferme. « Quand j'étais jeune, tout le monde était agriculteur. Dans la région, aujourd'hui, il ne reste plus que nous », dit-elle. « Des gens très riches ont racheté les fermes, dit-elle. Pour l'instant, cela va, parce que le territoire est zoné agricole. Mais ils pour-

raient décider de dézoner pour vendre le territoire en lots. »

Son père, qui élevait autrefois des vaches laitières, se spécialise aujourd'hui dans l'élevage de vaches écossaises, une race très robuste qui peut passer l'hiver au froid, sans étable. Les riches *gentlemen farmers*, qui ont massivement acheté les terres de la région au cours des dernières années, apprécient cette sorte de vache, parce qu'elle est belle et facile d'entretien.

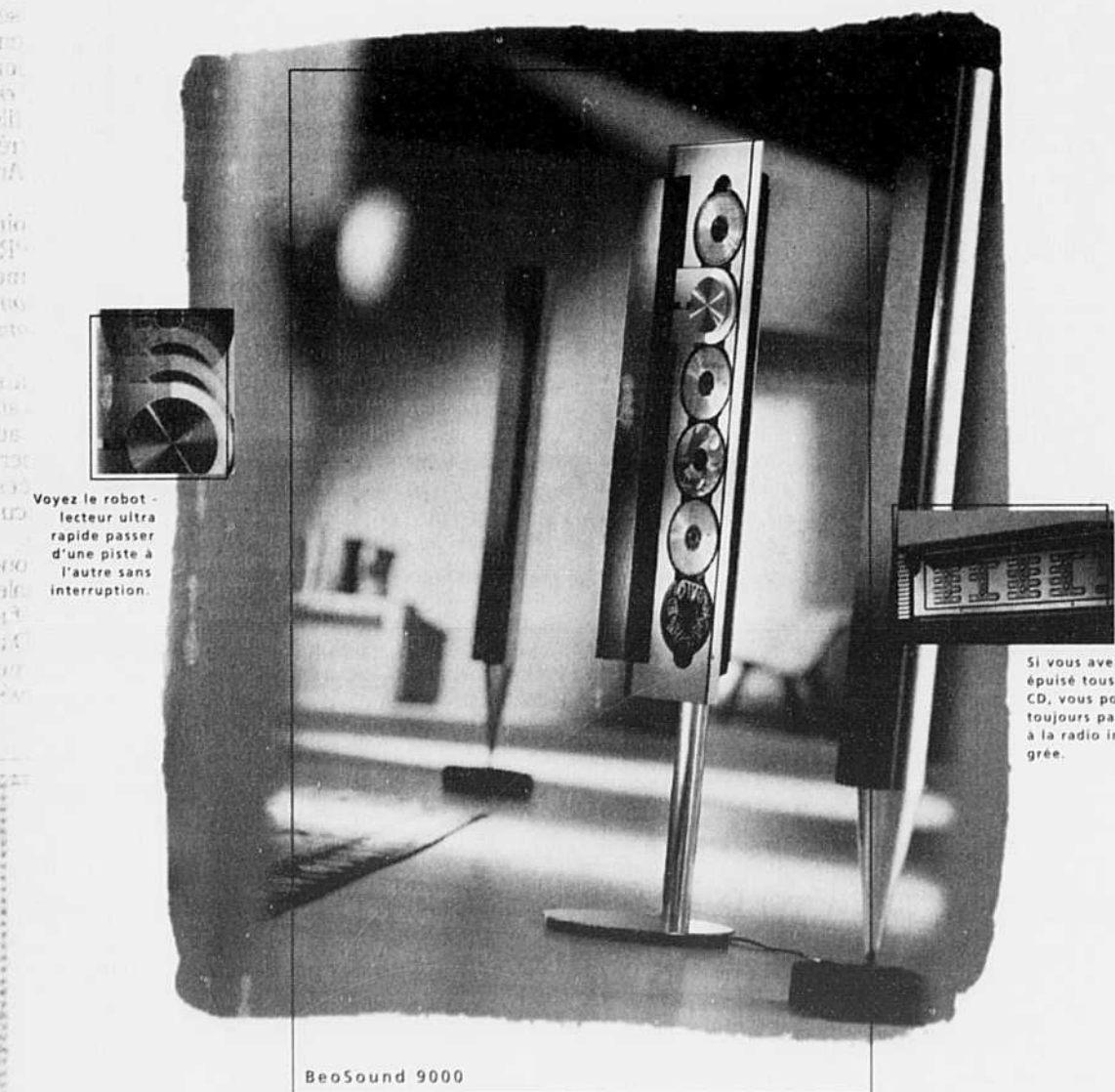
« Quand j'étais petit, il n'y avait que des fermes ici, renchérit Walter Paré, dont les grands-parents avaient également une ferme qui assurait leur subsistance. Aujourd'hui, on trouve une foule de restaurants, de Bed & Breakfast, de boutiques. »

Dans son atelier de verrier de Sutton, Marc Sarrazin présente au visiteur les images des vitraux qu'il a restaurés dans les diverses églises protestantes de la région. « Le patrimoine anglican de la région date principalement du milieu du 19^e siècle et du début du 20^e », dit-il. Les vitraux de ces églises, qui sont coûteux, ont souvent été acquis grâce à des dons familiaux. Selon les archives du bureau touristique, ce n'est qu'après 1837 que les premières familles francophones, les Godue, les Gendron, les Lusignan, sont arrivées dans la région. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des églises protestantes et catholiques se côtoyer, comme les écoles d'ailleurs. M. Sarrazin estime que les églises catholiques de la région comptent moins de vitraux parce que leurs ouailles étaient moins riches. Quoi qu'il en soit, le patrimoine religieux de la région se décline, souligne-t-il. Des églises sont rachetées par des propriétaires privés pour être transformées en maisons, en Bed & Breakfast. On enlève les vitraux et on les vend « au grand profit des antiquaires américains », dit-il.

Tout à coup, la musique prend une nouvelle orientation.

BeoSound 9000 est un système musical qui vous laisse exprimer toute votre individualité.

Placez vos six CD préférés, choisissez des pistes sur n'importe lesquels d'entre eux et faites-les jouer dans l'ordre qu'il vous plaît. Ou encore, laissez BeoSound 9000 choisir à sa tête. Et puisqu'on peut y programmer jusqu'à 12 heures de musique d'affilée, vous pourrez donner le ton à vos soirées, de l'apéro au petit-déjeuner. Voyez la musique sous un nouvel angle dès aujourd'hui chez Fillion électronique.



BeoSound 9000

Si vous avez épuisé tous vos CD, vous pouvez toujours passer à la radio intégrée.

Fillion
Louis
électronique

Bang & Olufsen

5730, rue Sherbrooke Est - 254-6041 - www.fillion.qc.ca

« On connaît la musique. »

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Versace vaut-il une messe?

François Brousseau
Le Devoir

Alors, attristés par la mort de Gianni Versace, roi du sado-maso chic, de l'égotisme et du luxe comme philosophies de vie? Si oui, vous n'êtes pas les seuls! La couverture de presse qui a suivi son meurtre est un véritable phénomène social. Quand on pense que Kennedy après son assassinat en 1963 n'avait eu qu'une dizaine de pages dans le *Time* de la semaine suivante, que penser des 16, voire 18 pages entières que *Time* et *Newsweek* (par ailleurs très minces en ce milieu d'été) ont consacrées cette semaine à l'assassinat à Miami du prince de la dentelle dorée?

Même *Panorama*, le grand hebdomadaire italien habituellement friand d'histoires de stars et de paillettes qui accompagne ses articles «sérieux», n'a consacré que sept pages à l'événement, avec toutefois une exclusivité «mondiale»: une entrevue de la vedette, menée la veille de sa mort sur une plage de Miami.

La presse



du monde

Mais à Milan, certains n'ont pas apprécié l'exhibitionnisme médiatique qui s'est déployé à l'occasion des funérailles du couturier, plus suivies que les obsèques d'un président. Une polémique bien italienne a défrayé la chronique des journaux de Milan et de Rome, sur l'opportunité d'accorder des funérailles religieuses en grande pompe à cet homosexuel déclaré pour qui la religion se ramenait à un lointain baptême et à une vague éducation dans sa Calabre natale, et dont toute la vie était une transgression des normes catholiques.

Ainsi, le *Corriere della Sera* cite à la «une» Antonio Messori, l'intervieweur attitré du pape Jean-Paul II, parlant avec dédain de la cérémonie de Milan «qui ressemblait à une soirée d'Oscars, ou à une journée de la Fierté Gay». Echo d'un cardinal, Antonio Maffei: «Cette manifestation m'a mis mal à l'aise». Dino Buzzati, du quotidien catholique *Avvenire*, a parlé d'«enchevêtrement de haute mode et de piété».

Sèche réplique de la Curie milanaise, qui a autorisé la cérémonie: «La meilleure façon de ne pas juger, c'est de respecter la douleur des autres, en silence.» Et l'évêque de Como Alessandro Maggolini de renchérir: «Toute âme a le droit à la prière. Le nier à un homosexuel, c'est comme insulter un bossu parce qu'il est bossu.» Fin de la polémique italienne.

Dans *Panorama* justement, on trouve un article accablant, mi-reportage, mi-dénonciation qui revient sur l'indéfinissable tragédie de Srebrenica, survenue il y a deux ans ces jours-ci, lorsque plusieurs milliers de civils bosniaques ont trouvé la mort après que les forces de l'ONU (hollandaises) aient fait preuve, au minimum, d'une mollesse criminelle à l'égard des assaillants serbes qui encerclaient la ville. Ce noir épisode est le pire massacre survenu en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

La vérité sur cette boucherie a peu à peu émergé au cours de l'année 1996, et ce long article verse peu de nouvelles pièces à un dossier déjà largement inventorié. Mais on y trouve certaines révélations sur le rôle étroit du président serbe Slobodan Milosevic dans l'épisode, qui agissait «en étroite concertation» avec l'ONU, mais jouait un diabolique double jeu, contribuant à faire des forces onusiennes sur le terrain un véritable instrument des assaillants.

Cet article est aussi intéressant à relever du fait de l'identité de son auteur: Bianca Macias Jagger, «ex» du fameux rocker Mick, et, plus récemment, du représentant démocrate du New Jersey Robert Torricelli, bien connu pour ses interventions législatives contre Fidel Castro et les dictateurs haïtiens.

Un vibrant plaidoyer, à 3 millions d'exemplaires, en faveur de la nation et du «patriotisme bien tempéré» pouvait être lu, la semaine dernière, dans le *Nihon Kezai Shimbun*, le grand quotidien économique nippon.

Dans un texte non signé à teneur éditoriale, le quotidien déplorait la timidité de Pékin sur la scène diplomatique contemporaine: «La communauté internationale, écrivait-il, voit d'un mauvais oeil l'attitude du Japon, toujours retranché derrière des principes valables pour lui seul, alors que, dans des situations semblables, même les «petits pays» savent s'affirmer dignement. Chat échaudé craint l'eau froide: depuis la reddition de 1945, l'Archipel a presque rayé le mot «nation» de son vocabulaire.»

Mais, selon le *Nihon Kezai Shimbun*, ce tabou devrait être levé le plus vite possible: «Le Japon ne pourra éternellement esquiver ses responsabilités. Existe-t-il, dans l'histoire de la diplomatie, un pays respecté internationalement qui ait perdu le sens de la nation?»

Et pour finir, une conviction à l'aube du IIIe millénaire: «On a souvent l'impression, aujourd'hui, que sous plusieurs aspects la nation est devenue un cadre menacé. Toutefois, elle restera toujours le fondement de l'ordre mondial [...], et ce malgré la globalisation. [...] La véritable conscience d'appartenir à une nation ne sera pas acquise sans que l'ensemble du peuple cultive avec détermination un nationalisme sain, volonté de protéger sa patrie au nom de l'amour qu'il lui porte.»

Dans la même veine inquiète en provenance de l'Empire du Soleil levant, un économiste de Kyoto, Takamitsu Sawa, écrivait récemment dans le *Asahi Shimbun* (8 millions d'exemplaires par jour, repris par *Courrier international*) que la Chine dominera bientôt tout le monde asiatique, qu'elle maintiendra la stabilité interne (entendre «la poigne») précisément grâce aux investissements étrangers qui lient les mains des puissances occidentales, et qu'elle dépassera le Japon, devenant une véritable menace pour ce dernier.

Cette croissance économique de la Chine, doublée d'un relatif déclin du Japon, aura pour effet de susciter à Tokyo une crise d'identité: «Si la force de l'Archipel n'est plus son économie, quel sera son moteur? Que devra-t-il faire, au siècle prochain, pour être respecté par les autres pays? Trouver une réponse à ces questions est une tâche urgente, et c'est aussi là que réside la clé pour établir des relations harmonieuses avec le monde chinois.» Car sinon...

Pour finir, une petite interview glanée dans la *Süd-deutsche Zeitung* de Munich (qui a, il est vrai, publié des bêtises sur le Québec, mais enfin peut-être ne déconnecte-t-elle pas sur tous les sujets). Mikhaïl Kalachnikov, inventeur du célèbre fusil d'assaut AK-47, a aujourd'hui 78 ans... et plein de projets, déclare-t-il au quotidien. Il veut aujourd'hui construire «des machines agricoles durables, économiques et productives» dont, pense-t-il, la Russie a cruellement besoin. Du pain et du beurre, pas des canons: louable objectif!

Construction d'un lotissement juif à Jérusalem

Nétanyahou s'oppose à l'établissement d'une nouvelle colonie

PAUL HOLMES
REUTER

Jérusalem — Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a informé hier l'Autorité palestinienne qu'il s'opposerait «à l'heure actuelle» à un projet de construction d'un nouveau lotissement juif de plusieurs dizaines d'habitations dans le secteur arabe de Jérusalem.

«Il a été décidé de ne pas laisser ce projet se poursuivre», a dit à la radio israélienne David Bar-Illan, responsable de la communication dans le cabinet du premier ministre.

Bar-Illan a ajouté que le président palestinien Yasser Arafat avait été informé de cette décision jeudi soir par un appel téléphonique de Yitzhak Molho, un conseiller proche de Nétanyahou. Le président de l'Autorité, à en croire Bar-Illan, s'est montré «plutôt satisfait des explications» qui lui ont été fournies.

La télévision israélienne avait annoncé dans la soirée de jeudi que la commission municipale de planification de Jérusalem avait donné son feu vert à la construction de plusieurs dizaines d'habitations dans le secteur de Ras al Amoud, à Jérusalem-Est, où vivent 11 000 Arabes.

Jeudi soir, l'Autorité palestinienne avait officiellement protesté auprès des services de Nétanyahou contre ce projet déposé et financé par l'homme d'affaires américain Irwin Moskowitz.

Lorsque la commission municipale de Jérusalem avait, en décembre dernier, donné un premier accord sous condition au projet, les Palestiniens avaient prévenu qu'un feu vert définitif déclencherait une nouvelle vague de violence.

Bar-Illan a souligné que le premier ministre ne remettait pas en cause le droit de Moskowitz à construire des logements juifs à Jérusalem-Est. Mais Nétanyahou, a-t-il précisé, s'interroge sur le bien-fondé d'une telle démarche «pour le moment, et j'insiste, pour le moment».

«Il y a des moyens par lesquels le gouvernement peut empêcher la construction de cet immeuble. Il peut invoquer l'intérêt national et la sécurité du pays».

Ce projet, a expliqué Bar-Illan en citant Nétanyahou, vient à un moment particulièrement mal choisi — les négociations de paix avec les Palestiniens sont actuellement au point mort — et n'est pas opportun compte tenu de sa localisation, au coeur d'une zone arabe densément peuplée.

Il n'en est revanche pas question, a ajouté le responsable israélien, de geler de façon similaire le projet Har Homa, une «colline aride, située à proximité de deux implantations juives».

Le chef de l'opposition travailliste, Ehud Barak, s'est félicité de la détermination affichée par M. Nétanyahou, tout en exprimant l'espoir qu'il «ne changera pas d'avis dans les prochains jours».

L'aile droite de la majorité, notamment le Parti national religieux, a cependant appelé le premier ministre à laisser le projet aller de l'avant.

Côté palestinien, le négociateur palestinien en chef, Saeb Erakat, a demandé aux Etats-Unis, à l'Europe et aux Nations unies d'intervenir «immédiatement pour bloquer la décision, qui représente un grand danger pour le processus de paix», a-t-il dit.

«Si Israël met son projet à exécution, nous replongerons dans le cycle de la violence et de la destruction», a-t-il prévenu, en précisant qu'il avait fait parvenir un message de protestation à Israël.

La mise en chantier, en mars dernier, d'un quartier juif sur la colline d'Abou Ghneim (Har Homa en hébreu), autorisée par Nétanyahou, a provoqué la suspension des pourparlers de paix israélo-palestiniens et un accroissement des tensions en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les Palestiniens assimilent les implantations juives dans le secteur arabe de Jérusalem à une volonté israélienne de modification de fait du statut de la ville sainte, qui doit faire l'objet de négociations particulières entre les délégations israélienne et palestinienne.

Selon les statistiques disponibles, la composition démographique de Jérusalem-Est aurait basculé, avec 160 000 Juifs pour 155 000 Palestiniens.

C A M B O D G E

Hun Sen souffle le chaud et le froid

Les membres de l'ASEAN peinent à trouver une solution politique

MARIE-NOËLLE BLESSIG
AGENCE FRANCE-PRESSE

Kuala-Lumpur — Les ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN (Association des nations du sud-est asiatique) ont peiné hier à Kuala-Lumpur, dans leur intention de trouver une solution aux difficultés politiques du Cambodge, qui souffle le chaud et le froid sur leur tentative de médiation.

Au cours de leur réunion de deux jours, à laquelle participaient pour la première fois les deux nouveaux membres, le Laos et la Birmanie, les ministres de l'ASEAN ont rencontré deux fois leur collègue du Cambodge Ung Huot, pour essayer de trouver une solution à la crise politique du pays.

Hier, les ministres ont conclu leurs travaux en publiant un communiqué où ils déclarent vouloir poursuivre leur mission de médiation, alors que Hun Sen, le nouvel homme fort du Cambodge, avait manifesté son opposition à toute ingérence dans les affaires intérieures du pays.

L'ASEAN a ainsi annoncé avoir transmis un message à Hun Sen, second co-premier ministre du Cambodge, qui a évincé son rival, le premier co-premier ministre, Norodom Ranariddh, début juillet.

«Nous voulons être absolument sûrs que nous pouvons faire quelque chose, et M. Ung Huot nous le fera savoir, après avoir en avoir discuté avec M. Hun Sen», a déclaré hier soir le ministre malaisien des Affaires étrangères, Abdullah Ahmad Badawi, qui assurait la présidence de cette réunion.

L'ASEAN a refusé cette semaine d'accepter la candidature du Cambodge, alors qu'elle a ouvert officiellement ses portes à la Birmanie et au Laos. La décision de suspendre la candidature du Cambodge a été prise le 10 juillet, tout de suite après l'éclatement des troubles dans le pays.

Tapie libéré

AGENCE FRANCE-PRESSE

Aix-en-Provence — Bernard Tapie, la star déchu des affaires, de la politique et du sport français, a quitté hier la prison de Lunès près d'Aix-en-Provence, à la faveur d'une libération conditionnelle qui lui a été signifiée par le juge d'application des peines après 165 jours de prison.

Condamné à deux ans de prison dont huit mois ferme, trois ans d'inéligibilité et 3230 dollars d'amende par la Cour d'appel de Douai pour l'affaire de truçage en 1993 d'une rencontre de football entre Valenciennes et l'Olympique de Marseille (OM), club dont il était alors le président, l'ancien ministre du président François Mitterrand a quitté sa cellule deux semaines avant l'expiration de sa peine prévue le 8 août.

Bernard Tapie (54 ans), qui affiche une santé «un peu limitée», devrait demeurer quelques jours dans une villa de la région d'Aix avant de prendre «de véritables vacances», selon son entourage.

Au mois de mai à Marseille, au cours d'un procès pour faux et abus de confiance concernant les comptes de l'OM, il avait connu plusieurs alertes cardiaques.



Le premier ministre albanais, Fatos Nano, à gauche, a félicité hier le nouveau président, Rexhep Mejdani, lors de sa prestation de serment.

20 personnes tuées en Albanie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tirana — Au moins vingt personnes ont trouvé la mort jeudi hier en Albanie au moment où le nouveau gouvernement de gauche entré en fonction, apprend-on au ministère de l'intérieur.

C'est le bilan le plus lourd depuis plusieurs semaines, souligne-t-on au ministère.

Dix personnes ont été tuées au cours d'affrontements armés de grande envergure entre bandes armées à Berat, au sud. Des forces spéciales envoyées de Tirana n'ont pas pu entrer dans la ville où les combats se déroulent au mortier et aux lance-roquettes.

Pres de 10 000 personnes, sur les 40 000 habitants que compte la ville, sont parties chercher refuge ailleurs, selon la police. Les magasins sont fermés et les gens restent chez eux.

Trois personnes ont été tuées, seize autres blessées et six ont disparu dans la forte explosion survenue dans la nuit de jeudi à vendredi dans un immeuble d'habitation de 5 étages à Peshkopia (100 km au nord-est de Tirana), selon la police.

Dans un communiqué lu à la télévision dans l'après-midi, la police indique que l'explosion a eu une origine criminelle motivée par la vengeance.

Si le bilan s'alourdit des six personnes

manquant à l'appel, c'est 26 personnes qui auront trouvé la mort dans le pays au cours des dernières 24 heures.

Un autre crime de vendetta a particulièrement choqué l'opinion albanaise car deux femmes ont été tuées pour ce motif à Girokastra. Une mère et sa soeur ont ainsi payé pour un assassinat commis par le fils il y a quelque temps, a précisé la police. Les femmes sont habituellement exclues des règlement de comptes pour vendetta.

Quatre autres assassinats par vengeance ont eu lieu à Saranda, à Kukos et deux à Kucova. Enfin à Bulqiza un homme est mort à cause d'une balle perdue.

Un nouveau gouvernement albanais formé par une coalition de cinq partis de gauche a été présenté hier au nouveau président de la république Rexhep Mejdani par le premier ministre désigné la veille au soir Fatos Nano.

Le nouveau gouvernement placé en tête des priorités le rétablissement de l'ordre dans le pays et va demander dès le 31 juillet à la réunion internationale sur l'Albanie une aide pour la police albanaise, a dit à l'AFP le nouveau ministre de l'intérieur, Neritan Ceka.

M. Ceka se dit confiant dans la restauration de l'ordre public en quelques semaines par une application ferme de la loi et a annoncé qu'il «n'y aurait aucune compromission avec les bandes armées».

Des Hutus rwandais arrêtés au Kenya

ANNIE THOMAS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Nairobi — Les interpellations de Hutus rwandais continuent au Kenya, a affirmé hier une source rwandaise, une semaine après les premières arrestations de responsables présumés du génocide de 1994 recherchés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR).

Selon cette source, des dizaines de personnes ont été interpellées depuis dimanche dernier et sont toujours gardées à vue dans différents commissariats de Nairobi. «Nous vivons dans la peur, nous nous cachons le soir», a ajouté la même source, qui estime à 4 000 ou 5 000 le nombre de Hutus rwandais présents au Kenya.

Des opérations policières du même genre ont également lieu à Mombasa, ville côtière ou, selon la même source, aurait été appréhendé cette semaine le Belge Georges Ruggiu, ancien animateur de la radio extrémiste hutu rwandaise des Mille Collines.

L'arrestation de Ruggiu, Belge d'origine italienne, avait été annoncée mercredi par le TPR, qui n'avait pas précisé le lieu de son interpellation.

Vendredi dernier, sept Hutus rwandais, également recherchés pour leur responsabilité présumée dans le gé-

nocide de 1994, avaient été arrêtés à Nairobi à la demande du TPR. Parmi eux figurait l'ancien premier ministre Jean Kambanda.

Deux autres seraient toujours en fuite et se trouveraient encore au Kenya.

Selon la même source rwandaise, un Rwandais ordinaire aurait cependant été arrêté et transféré à la prison du TPR, à Arusha (Tanzanie), «par erreur», à la place d'Arsene Ntahobali, fils d'une ancienne ministre elle aussi arrêtée. Le TPR affirmait mercredi qu'Arsene Ntahobali avait été interpellé.

Les Rwandais de Nairobi sont loin d'être tous recherchés par le TPR, mais tous ont peur, a ajouté la même source. «La police arrête tout le monde, même les enfants. Nous craignons d'être expulsés», a-t-elle poursuivi.

Des rafles de Hutus rwandais avaient déjà eu lieu à trois reprises au cours des trois dernières années au Kenya. Jusqu'à présent, certaines personnes arrêtées avaient été envoyées dans un camp de réfugiés, mais aucune n'a été renvoyée vers le Rwanda.

Les Hutus rwandais croyaient pouvoir échapper à la justice internationale et aux autorités de leur pays en se réfugiant au Kenya dont le président, Daniel arap Moi, était considéré comme un ami de l'ancien président hutu Juvénal Habyarimana, tué en avril 1994.

Micheline
BASILIERES
436, rue Victoria, St-Lambert
tél.: 465-8647
prop.: M. Basilières

L'atelier
des *Compagnons*
1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: M. Basilières et Jérôme Dallaire

Reproduction de meubles d'époque (couleurs d'origine)
Fabrication sur mesure et créations
Mobiliers de salle à manger
Mobiliers de chambre à coucher
Armoires pour téléviseurs et systèmes de son
Accessoires décoratifs

NOMBREUX SPÉCIAUX SUR MEUBLES ET ACCESSOIRES JUSQU'À LA FIN JUILLET

Ouvert 7 jours/sem.

É D I T O R I A L

Vie privée,
valeur en baisse?

Michel Venne

Une enquête sur un citoyen qu'on soupçonne de fraude est admissible. Les parties de pêche qui, au nom du combat contre le travail au noir, permettent au fisc de tout savoir sur tout le monde, ça dépassent les bornes. Et ça va à l'encontre des principes mondialement reconnus, inscrits dans nos lois, mais qu'à Québec comme à Ottawa on bafoue de plus en plus.

Le droit à la vie privée est reconnu par la Charte québécoise des droits et libertés, inscrit au Code civil et encadré par des lois. Ce n'est pas un droit absolu. Toutes les enquêtes policières sont des intrusions dans la vie privée, mais des intrusions nécessaires, si elles sont commises dans le respect de règles d'éthique bien comprises. Cette semaine, une pratique de la CSST a été mise au jour. Lorsqu'un fonctionnaire a des raisons de croire qu'un bénéficiaire lui ment, il peut envoyer un détective privé filmer les allées et venues de cette personne. Il arrive qu'un accidenté du travail, au repos pour un mal de dos, soit filmé en train de soulever de lourdes charges. Images incriminantes. Si la pratique est bien encadrée, qu'elle n'est utilisée que pour des cas exceptionnels, que les informations sont traitées confidentiellement et qu'un recours existe contre les abus, il n'y a pas lieu de regretter. Les fraudeurs récidivistes existent. Les organismes qui versent des prestations doivent avoir accès aux moyens d'enquête appropriés. Les méthodes de la CSST doivent être resserrées. Mais en principe, l'enquête sur la base de soupçons sérieux sur un cas particulier est admissible.

Ce qui l'est moins, c'est la partie de pêche ou la chasse aux sorcières. L'État n'a pas à tout connaître sur le compte d'un individu. C'est pourquoi la plupart des pays industrialisés se sont dotés de lois qui encadrent la cueillette et la communication des renseignements personnels concernant leurs citoyens ou leurs contribuables. Partout, y compris chez nous, le législateur a imposé des limites, qui tiennent toutes du gros bon sens et qui ont fait l'objet d'un compromis entre, d'une part, les besoins d'information et, d'autre part, le droit des citoyens de conserver le contrôle sur les renseignements qui les décrivent. Ces règles sont généralement connues sous le nom de «Fair Information Practices» et ont été codifiées par l'OCDE en 1980 sous la forme de lignes directrices dont s'inspirent d'ailleurs les lois canadienne et québécoise sur la protection des renseignements personnels.

Or depuis quelque temps, Québec et Ottawa bafouent allégrement ces règles qui, pourtant, n'empêchent nullement la saine gestion des fonds publics. Des huit principes internationalement reconnus, quatre sont actuellement remis en question par les deux gouvernements. Deux pratiques récemment adoptées en témoignent. La première est celle du ministère fédéral du Développement des ressources humaines qui, pour vérifier si un chômeur a enfreint la loi en prenant des vacances à l'étranger, a entrepris de contrôler les cartes remises aux douanes par les voyageurs canadiens à leur retour. Les contrôles sont appliqués rétroactivement sur trois ans. L'autre, c'est la loi 32, adoptée il y a un an par l'Assemblée nationale et qui donne la capacité au ministère du Revenu du Québec d'obtenir de n'importe quel organisme public, y compris les municipalités, tous les renseignements qu'il désire sur l'ensemble des citoyens, sauf les informations médicales.

Dans les deux cas, le consentement de la person-

ne concernée est évidemment oublié. Premier accrochage aux règles de l'OCDE. La transparence n'existe plus, deuxième faute, puisque ces renseignements sont recueillis, tant à Ottawa (pour la partie rétroactive) qu'à Québec, à notre insu. Le principe de nécessité est violé lui aussi, en ce que des millions de renseignements qui touchent l'ensemble des contribuables sont recueillis dans l'espoir d'épingler quelques milliers de fautifs qu'on pourrait attraper autrement. Dans le cas des cartes de douane, il serait permis en plus de s'interroger sur la légitimité d'un tel contrôle puisque l'assurance-chômage est un programme d'assurance, pour lequel les travailleurs paient des primes. Ce n'est pas un programme d'assistance. Le gouvernement fédéral n'y verse d'ailleurs plus un sou, autrement que comme employeur. Ce contrôle nous semble abusif.

Enfin, l'OCDE (dont fait partie le Canada) estime que les renseignements que détient l'État ou une entreprise doivent être utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis. Ainsi, on n'utilise pas, à moins d'en avoir préalablement avisé les personnes concernées, une déclaration de douane pour vérifier les allées et venues de l'ensemble des chômeurs canadiens depuis trois ans. La philosophie générale qui est à la base de ces principes, c'est qu'on ne peut pas jouer dans le dos des citoyens. L'État doit être honnête. Les citoyens doivent savoir à l'avance à quoi serviront les renseignements qu'ils confient de bonne foi aux autorités.

Nous sommes donc à la croisée des chemins. Car si ces principes sont abandonnés, aussi bien abroger les lois qui nous protègent et qui, si elles sont maintenues artificiellement, ne serviraient qu'à donner bonne conscience à des gouvernements qui les bafouent. Ou alors qu'on les remplace par autre chose. Mais on voit mal par quoi, sinon l'arbitraire de bureaucraties cassées comme des clous pour qui un signe de piastre fait saliver de nos jours, même si c'est au détriment des droits de la personne. Partout dans le monde, la tendance est, au contraire, à légiférer, en s'appuyant justement sur les principes qu'ici on renie. L'Europe mettra en vigueur l'an prochain une directive contraignante pour l'ensemble de ses membres et ayant même des effets extraterritoriaux. Les États-Unis se tâtent.

La vie privée n'a rien à voir avec le culte du secret. Mais c'est une composante de la liberté. Quelqu'un qui se voit surveillé ne bouge plus. D'ailleurs, il faut se demander si un pays peut continuer à prospérer et à grandir le jour où les déplacements physiques des individus, leurs transactions, leurs achats, leurs rencontres, sont placés sous une surveillance constante et sont enregistrés par des entreprises ou des agences gouvernementales? Une surveillance aussi étendue que celle que commencent à proposer nos gouvernements n'est-elle pas de nature à empoisonner l'âme d'une nation? Les politiciens, comme Roger Bertrand, Bernard Landry ou Pierre Pettigrew, qui approuvent ce genre de méthodes devraient au moins se poser la question, eux qui auront quitté les fonctions qu'ils occupent d'ici quelques années mais en léguant à des bureaucrates assoiffés des moyens démesurés de tenir les citoyens en respect.

Une surveillance
étendue
des citoyens
empoisonne l'âme
d'une nation.

L E T T R E S

Michaud n'a jamais
été ministre

Pour qu'une erreur commise et répétée si souvent par plusieurs journalistes de la presse écrite (les éditorialistes exceptés) ne devienne pas une vérité historique, je me permets cette mise au point puisqu'il faut dire les choses comme elles sont.

Yves Michaud n'a jamais été ministre au gouvernement du Québec. M. Michaud a été élu député libéral de la circonscription électorale de Gouin en 1966. Il perdit, de justesse, l'élection suivante remportée par Guy Joron et refusa un recomptage judiciaire.

Déjà, son nationalisme atteignait son paroxysme. Le voilà ensuite candidat à l'investiture péquiste dans le comté de Rosemont où il fut défait par Gilbert Paquette. Sa carrière politique devint par la suite diplomatique, au moment où il fut nommé délégué général du Québec à Paris par le regrettable premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

M. Michaud a toujours été un ardent défenseur de la langue française. C'est un de ceux qui s'expriment le mieux au Québec.

À ce chapitre, dès l'adolescence, il se démarquait déjà des autres gens de son âge.

À lui, je reconnais le droit de hausser le ton sur «la façon de dire» de la majorité des Québécois. Il prêche par l'exemple. Homme de substance et de commerce agréable, il est toujours intéressant de l'écouter.

Pourtant, en ce qui a trait à la question de l'avenir constitutionnel du Québec, nous l'observons aux antipodes de la pensée politique.

Comme il est fier d'histoire et de vérité, je sais qu'il ne pourra que souscrire à ma démarche de rectification des faits.

Une Canadienne qui habite le Québec.

Constance R. Godbout
Sainte-Rosalie, 11 juillet 1997

Un geste prémédité

À la mi-juillet, année après année, j'entends et je lis une foule de commentaires sur la visite historique du président français.

Au début de l'année 1966, mon père, Normand Charlebois, écrivit au président français pour lui demander de se prononcer au sujet du mouvement indépendantiste québécois. L'occasion était bonne: candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) dans la circonscription de Gaspé-Nord aux élections, il obtint... 136 votes.

Peu de temps après, il reçut une lettre du secrétariat de l'Élysée disant substantiellement que le général de Gaulle réservait ses commentaires pour une prochaine visite au Québec. Déçu, mon père jeta les lettres à la poubelle, un geste qu'il regretta un an plus tard.

Cette petite lettre signifiait beaucoup plus qu'elle n'en avait l'air.

Monsieur le maire Drapeau (avec mon respect) et tous les autres personnages (ceux-là...), noyez le pois-

son tant que vous le désirez, vous me faites bien rigoler! Les commentaires tous azimuts voulant que le général de Gaulle n'ait pas prémédité les quatre mots du balcon... Pfu! Pierre Charlebois

Montréal, 22 juillet 1997

La voix de millions
d'enfants

L'organisation des Nations unies est susceptible de vivre une réforme radicale selon la phase deux de la proposition soumise par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, nouvellement élu. La clé de la réforme consiste à unir les différentes agences de l'ONU, dont l'UNICEF, afin de faire baisser les coûts d'opération. Cette stratégie en vogue se fait déjà sentir dans la fonction publique, où les définitions de tâches deviennent de plus en plus floues.

Une situation semblable risque de faire diminuer l'efficacité de l'UNICEF, seule agence à avoir comme mandat initial de veiller au bien-être des enfants du monde. L'indépendance de cette agence contribue à son succès et lui affligent des responsabilités diffusées pourrait menacer des millions de vies d'enfants.

Avant de parler de technologies de l'information aux démunis, assurons-nous que la fonction première de l'UNICEF soit maintenue: être la voix de millions d'enfants!

Manon Bédard
Montréal, 11 juillet 1997



Entre deux citrons et de grosses légumes

Quand la belle saison fait rage au Québec, elle est si courte qu'on a envie d'en profiter pleinement. Les sujets d'information et de commentaires acidulés se font, heureusement, plus rares. Mais il y a toujours moyen de s'en sortir avec, disons, une salade... estivale, aigre-douce.

Le premier ingrédient m'est inspiré par le directeur du *Maclean's*: il consacre sa dernière chronique à ce qu'il appelle la saison folle (*silly season*), celle que nous voudrions parfumer du doux nom de belle saison. Parmi les prix que Robert Lewis attribue, l'un est particulièrement approprié. C'est le prix Maytag, accordé d'emblée au gouvernement du Québec, qui dépensera 37 millions pour remplacer la toile orange déchirée olympique par une couverture Teflon. Le contrat lucratif est donné à un consortium américain.

Dans toute salade qui se respecte, il y a du citron. Dans le genre citrons, la palme de cette semaine va au Casino de Montréal. Et deux fois plutôt qu'une. La première, pour l'annonce de son ouverture perpétuelle pour contrer, dit-on, la concurrence féroce des maisons de jeu américaines et ontariennes. À compter du 8 septembre, donc, l'île Notre-Dame accueillera, 24 heures sur 24, les petites et grosses légumes qui contribuent généralement au bien-être de la collectivité québécoise.

Le deuxième fruit acide — je ne veux pas insulter les autres légumes, si nombreux et délicieux en cette saison —, je l'attribue à la maison-mère des casinos québécois et à ses deux rejetons, Charlevoix et Hull: le trio génial implantera dans quelques mois des cartes informatisées qui lui permettront de mieux suivre les joueurs et d'offrir des cadeaux et privilèges aux plus assidus. Seuls les esprits mal tournés ou bigots y voient une incitation aux huiles à jouer davantage et à faire le triangle... infernal.

Le système existe déjà pour les tables de jeu. On l'étend aux machines à sous, que les méchantes langues qualifient de gobe-sous. La carte sera volontaire et gratuite, donnant droit à ces petits cadeaux qui entretiennent l'amitié et la fidélité des parieurs. Tout le monde le fait, fais-le donc. Pas question de gros cadeaux comme à Atlantic City, assure-t-on. À la veille de ses quatre ans, et avec plus de 400 millions récoltés l'an dernier, le Casino de Montréal fait ce qu'il faut pour mieux presser le... citron. Un chausson va-ce?

Le prix du recyclage médiatique — même en disette estivale, il y a des ortolans de grande valeur —, le jury, unanime, l'attribue à deux histoires troublantes qui ont refait surface cette semaine. Ces primeurs d'été mériteraient de défrayer encore les manchettes quand la bise reviendra. Il s'agit, d'une part, de cette chasse

aux chômeurs qui prennent des vacances à l'étranger, d'autre part, de l'espionnage électronique de prestataires de la CSST et autres agences étatiques.

Dans les deux cas, les faits sont connus et clairs. Le gouvernement — d'Ottawa dans le premier cas, de Québec pour les autres — prend les moyens les plus raffinés à sa disposition pour s'assurer que l'argent qu'il verse à des millions de bénéficiaires le soit à bon escient, en toute équité pour les contribuables.

Rien à redire à cette exigence. Il est bien évident que si l'on va passer l'hiver en Floride, on ne peut être disponible pour un emploi en Abitibi. De même, un travailleur souffrant d'incapacité générale et permanente n'est pas apte à faire des déménagements avec le beau-frère. Mais tout est dans la manière de vérifier et de contrôler les fraudeurs.

Notre régime de droit donne des moyens presque illimités à l'État qui doit, en contrepartie, respecter des principes élémentaires et prendre garde à l'arbitraire. Jusqu'à ce que le Parlement en décide autrement, chacun a droit encore à la protection de sa vie pri-

vé (ou de ce qui en reste). À Ottawa, le commissaire responsable, à Québec, la commission d'accès et de protection, ne cessent de le rappeler avec insistance. Au point que le commissaire fédéral Bruce Phillips est obligé de prendre action en justice pour empêcher Ottawa d'utiliser les formulaires de douanes pour traquer les fraudeurs.

On en est là. La chasse aux chômeurs de luxe est bien plus payante et rentable que celle du chômage. Aussi bien à Ottawa qu'à Québec, on ne s'en excuse pas. La palme d'or — je n'ai plus de citron — à cet égard va à Pierre Pettigrew: le commissaire est bien sympathique, susurre le ministre fédéral, mais il ne fait que son devoir en traquant les chômeurs-vacanciers. Est-ce ce qu'on appelle la langue de bois? La chasse est ouverte, en toute saison, sans restrictions et sans limite de prises. Indigeste, ma salade? Certes, mais pas autant que toutes les bêtises et les inepties qu'il a fallu endurer cette semaine à propos du général de Gaulle. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ces ignominies, sinon pour noter que même le végétarien le plus endurci aurait de quoi rester constipé jusqu'à la fin de la saison.

S'il n'y avait pas eu cet intermède... gaulois, les derniers 15 jours auraient été paisiblement merveilleux dans la capitale assoupie. Point de festival commandité par le tabac, point de conseil des ministres, point de Parlement, tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Pourquoi ces messieurs-dames ne restent-ils pas en vacances plus longtemps? Non seulement leur popularité est à son zénith, à la quinzième des Grands feux, mais personne ne se plaint de leur absence. Le pauvre maire Bourque aurait dû s'éclipser au Jardin... potager!

J'oubliais un ingrédient majeur: la guérilla entre le gouvernement québécois, avec son pelletage de 500 millions, et les municipalités aux prises avec ce délestage brutal. Je ne suis pas fort en salade, mais ça prend du sel et du poivre. Et la maîtresse Andrée Boucher en a une si ample réserve qu'elle déborde de son palais de Sainte-Foy jusqu'à la Capitale... asségiée. Mes excuses pour la macédoine!

À P R O P O S

... du Nunavut (2)

L'argument qui a peut-être milité le plus en faveur de la redéfinition des limites des Territoires du Nord-Ouest du Canada est la différence culturelle qui existe entre les résidents de l'est et ceux de l'ouest. Selon le Recensement de 1991, 63 % des personnes qui vivaient dans les Territoires du Nord-Ouest étaient d'ascendance non autochtone, une baisse par rapport aux 65 % enregistrées en 1986. Toutefois, la majeure partie de la population inuit est concentrée dans les limites du nouveau territoire du Nunavut, tandis que la majorité de la population non inuit vit dans le territoire de l'Ouest. En 1991, 84 % des habitants du Nunavut se déclaraient comme partiellement ou entièrement d'ascendance inuit. Les Inuits constituaient la majorité de la population des trois divisions de recensement comprises dans le Nuna-

vut. Par contre, ils ne représentaient que 10 % de la population du territoire de l'Ouest, et vivaient presque tous sur la côte nord de la région d'Inuvik. Même s'il y a une concentration importante d'Inuits dans le Nunavut, une proportion substantielle des Inuits du Canada vivent dans des régions adjacentes. Bien que plus du tiers (36 %) des Canadiens qui se déclarent d'ascendance inuit vivent dans le territoire du Nunavut, 17 % vivent au Québec, 7 % dans le territoire de l'Ouest et 10 % au Labrador. Les 30 % qui restent sont disséminés un peu partout au Canada. Les résidents du Nunavut représentaient plus de la moitié (53 %) des Canadiens s'étant déclarés entièrement d'ascendance inuit en 1991.

Cameron W. Stout, *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps 97.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Aux origines d'un partage avorté

Il y a cinquante ans, le périple de l'Exodus

L'odyssée des 5707 rescapés de la Shoah en 1947 a précipité la décomposition du mandat britannique en Palestine et la fondation de l'État d'Israël

ÉLIAS LEVY

Journaliste
Montréal

Il y a cinquante ans, l'affaire de l'Exodus, le périple mouvementé d'un navire affrété par la Haganah — mouvement de résistance des juifs de Palestine organisés en une sorte de milice populaire — pour acheminer jusqu'au rivage de Palestine 4500 rescapés des camps d'extermination nazis, a été indéniablement l'un des épisodes les plus marquants et décisifs du foudroyant combat mené par le mouvement sioniste contre la Grande-Bretagne pour réhabiliter le droit des juifs d'immigré librement sur leur terre ancestrale.

La détermination inébranlable de l'équipage et des passagers de cet ancien vapeur de plaisance fut le facteur déterminant qui fit prendre conscience aux membres de la Commission spéciale des Nations unies pour la Palestine (UNSCOP) de la nécessité impérieuse de trouver une solution rapide au problème dramatique des centaines de milliers de réfugiés juifs qui vivaient dans des camps de fortune en Europe.

L'immigration était l'enjeu crucial du conflit qui opposait Londres aux sionistes. Alors que l'Agence juive réclamait l'entrée immédiate en Palestine de 100 000 juifs, le Foreign Office ne délivrait chaque mois que 1500 visas. Afin d'apaiser la colère de la population arabe palestinienne qui tentait par tous les moyens d'entraver l'immigration juive, le Royaume-Uni promulgua en 1939 le très controversé Livre blanc, qui limitait sévèrement le nombre d'immigrants juifs ainsi que leur possibilité d'acheter des terres.

Confronté à des vagues d'immigration clandestine sans précédent, le gouvernement travailliste britannique décida alors d'ériger des camps d'internement en Palestine: il

y enferma 51 500 personnes entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et la création de l'État d'Israël.

En août 1946, espérant décourager les candidats à l'immigration, Londres ordonna leur déportation dans les camps qu'il construisait à Chypre. Cette mesure coercitive s'avéra inefficace. Durant les seuls mois de mars, avril et mai 1947, les Britanniques capturèrent 11 000 immigrants illégaux qui saturèrent les installations d'accueil.

Chargé de 4500 rescapés des persécutions nazies, dont 1732 femmes et 955 enfants, entassés les uns sur les autres dans des conditions sanitaires épouvantables, sous le soleil caniculaire de l'été méditerranéen, l'Exodus quitta le port français de Sète le 11 juillet 1947. Le *President Warfield*, rebaptisé en haute mer *Exodus 47* (en hébreu: *Exode d'Europe - 5707*), était un vapeur de rivière récupéré au cimetière des bateaux à la casse de Baltimore. Il faisait 320 pieds de long (115 mètres), pouvait loger 300 passagers de nuit et en transporter 530 de jour. Aménagé ce navire de plaisance, battant pavillon du Honduras, en «paquebot» de cinq mille cases-couchettes ne fut pas une sinécure.

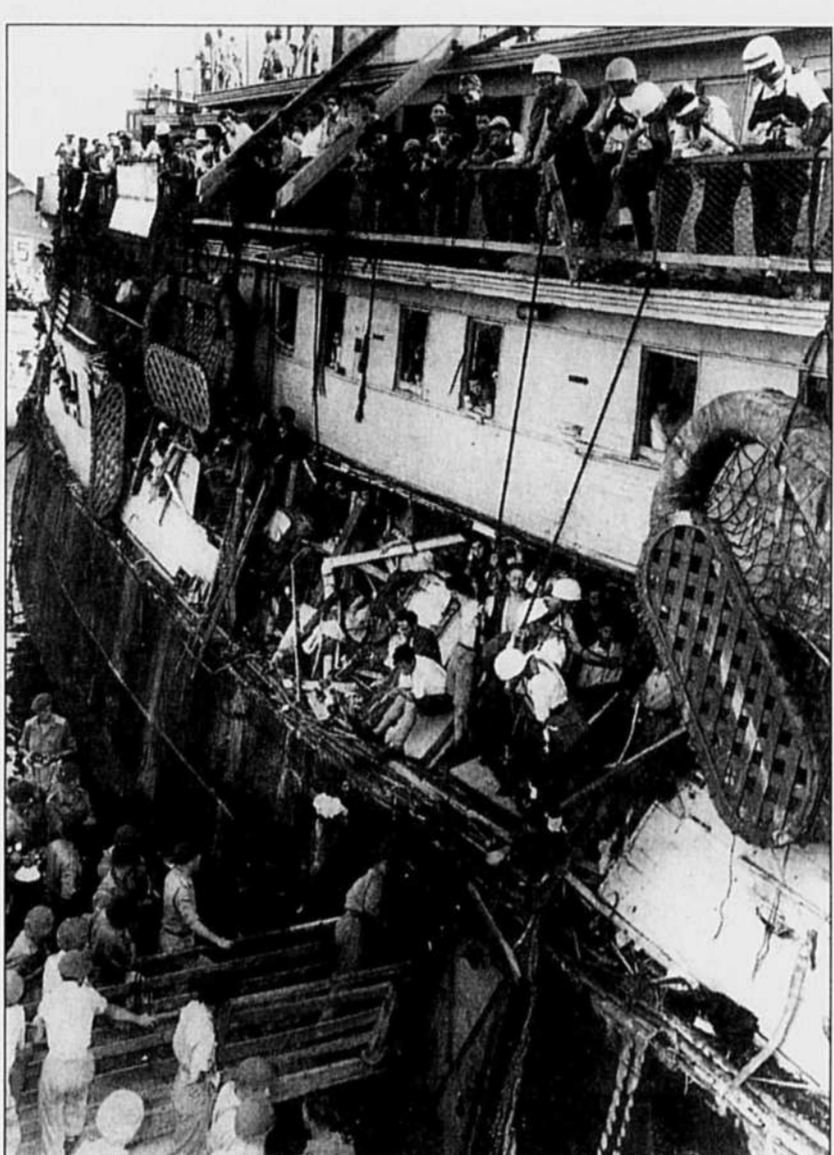
Dans la nuit du 17 au 18 juillet, parvenu à 22 milles des côtes de la Palestine, l'Exodus se voit intimé

l'ordre de stopper les moteurs. L'intrepide commandant du bateau, Ike Aronowicz, un jeune *sabra* membre de la Haganah, refuse: «Ne tirez pas sur cette foule sans armes», câble-t-il au commandant des six bâtiments de la Royal Navy qui tentent d'arraisonner le navire.

Mais à la pointe du jour, les Anglais déclenchent l'opération Igloo: la troupe fait feu sur le navire, les destroyers le heurtent des deux côtés, des soldats tentent de le prendre d'assaut. Les réfugiés se battent témérairement avec les moyens du bord: boîtes de conserve, pommes de terre, ustensiles de cuisine...

Un corps-à-corps sanglant

Après un corps-à-corps sanglant, qui se solda par trois morts et deux cents blessés parmi les réfugiés, les passagers sont transférés *manu mili-*



L'Exodus au moment où des réfugiés juifs tentaient de débarquer clandestinement en Palestine, peu avant que la Grande-Bretagne n'arraisonne le navire et ne l'envoie en Allemagne.

tari à bord de trois bateaux-cages, curieux vaisseaux munis de barbelés et de gardes armés, et reconduits dans les eaux territoriales françaises.

La flottille atteint Port-de-Bouc, près de Marseille, le 29 juillet. Agrippés à leurs grillages, ces rescapés de la Shoah déclinent l'hospitalité de la France, qui refuse vigoureusement tout recours à la force. Le 23 juillet, le jeune porte-parole du gouvernement dirigé par le socialiste Paul Ramadier, François Mitterrand, annonce au grand dam des autorités de Londres que la France refuse de cé-

der aux pressions diplomatiques des Britanniques. Le journal *Le Monde* du même jour résume ainsi le dilemme posé au gouvernement français: «On conçoit immédiatement dans quel embarras se trouvera la France s'il lui fallait poursuivre et réintégrer des individus dont le seul crime serait d'avoir été privés de papiers, de statut légal et de patrie par ceux qui furent les ennemis communs de la France et de la Grande-Bretagne» (cité par Jacques Derogy dans son remarquable ouvrage *Histoire de l'Exodus - La Loi du retour*, Éditions Fayard,

1969, réédité en 1987). En France, le mouvement sioniste dispose de nombreuses sympathies. La classe politique française exprime avec entraînement sa solidarité avec les passagers du navire. Organisée par la centrale syndicale CGT, la SFIO — ancienne appellation du Parti socialiste français — et l'influent Parti communiste, les manifestations de soutien foisonnent à travers tout le pays.

Une ahurissante résistance

L'ahurissante résistance au chantage anglais affichée par ces réfugiés «illégaux» sidère une opinion publique internationale outrée par le comportement impitoyable de la Grande-Bretagne: seuls cent trente-huit malades et parturientes descendent à quai durant les vingt-quatre jours de leur station en rade de Port-de-Bouc.

Le 21 août tombe l'ultimatum britannique: le débarquement en France ou le renvoi en Allemagne. Exaspéré par l'obstination des passagers de l'Exodus, Ernest Bevin, secrétaire au Foreign Office, commet alors la terrible gaffe de les faire débarquer de force à Hambourg et transférer dans deux camps de réfugiés localisés dans la zone britannique d'Allemagne.

Peut-on imaginer destination plus tragiquement ressentie? Cette bétise politique grave est condamnée quasi unanimement par une opinion publique internationale très offensée. Cet incident malencontreux discrédite sensiblement la superbe Albion, qui assiste impuissante à l'implosion de son Empire colonial. L'odyssée de l'Exodus est terminée, celle de ses passagers ne fait que commencer. Astreints encore une fois à végéter dans des camps insalubres, le vœu de ces sionistes investis d'immigrer dans la patrie historique du peuple juif ne sera exaucé qu'une année plus tard, après la proclamation de l'État d'Israël.

Cette tumultueuse affaire hâte le dénouement de la crise politique qui revêtit depuis plusieurs années le territoire de Palestine sous mandat britannique. Pour les membres de l'UNSCOP, cette tragédie est une preuve supplémentaire de la nécessi-

té de démêler une fois pour toutes l'imbricatio politico-militaire qui sévit en Palestine. Le Haut Comité des Arabes palestiniens commet, lui, l'énorme erreur tactique de boycotter les travaux de la Commission. Il annonce que toute décision en faveur d'un partage de la Palestine conduirait à un bain de sang et mettrait en danger les communautés juives résidant dans les pays arabes. L'UNSCOP termine ses travaux en août 1947. Elle propose de créer deux États indépendants, l'un juif, l'autre arabe.

Les sionistes, fortement déçus par les limites territoriales qu'on veut leur imposer, acceptent malgré tout ce plan de partage. L'important, à leurs yeux, est que le principe sacrosaint d'un État souverain pouvant accueillir une immigration juive illimitée soit acquis. Après de difficiles tractations, ce plan de partage est finalement approuvé, le 29 novembre 1947, par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies.

Le résultat du vote suscite l'ire des Arabes. Dès le lendemain, la lutte pour la Palestine passe du front diplomatique au champ de bataille. Alors que les combats font toujours rage sur le terrain, l'État d'Israël est proclamé le 14 mai 1948. Les armées de cinq pays arabes réagissent immédiatement en se lançant à l'assaut de l'État nouveau-né. Elles ne parviennent pas à l'annihiler. De sa première guerre, Israël sort humainement meurtri mais géographiquement conforté.

L'affaire de l'Exodus 47 fut l'un des épisodes capitaux de la tumultueuse Histoire de la création de l'État hébreu. Grâce à une audace et à une ténacité inouïes, les survivants de la Shoah ayant pris part à ce douloureux périple infligèrent une dure défaite politique et morale à la Grande-Bretagne. Cette cuisante débâcle accéléra la décomposition du mandat britannique en Palestine. Ils parvinrent aussi à convaincre 33 des 56 pays alors membres des Nations unies de l'urgence d'entériner la partition de ce territoire en deux États. Cinquante ans plus tard, le Proche-Orient vit toujours les conséquences de ce partage avorté.

L'un des épisodes capitaux de la création de l'État juif

L'immigration, enjeu crucial du conflit qui opposait Londres aux sionistes

Le «Vive le Québec libre!» vu par Philippe Séguin

Au-delà du message aux Québécois, un message au monde

PHILIPPE SÉGUIN

Nous reproduisons ici de larges extraits du discours prononcé mercredi à Québec par l'ex-président de l'Assemblée nationale française, aujourd'hui leader du Rassemblement pour la République (RPR), principal parti d'opposition en France.



Philippe Séguin

«Ah! Pompidou, c'était magnifique, magnifique.» Quand le général de Gaulle revient du Québec, après un voyage qui, trente années plus tard, reste, pour le meilleur ou pour le pire, dans toutes les mémoires, il est enthousiasmé — enthousiasmé au sens propre de ce mot, qui signifie tout à la fois l'inspiration, la certitude et la joie.

Ce qui est magnifique, dit-il en somme à Georges Pompidou, c'est l'instant où la politique n'est plus enfin qu'un marchepied permettant d'atteindre l'histoire. Car s'il y a un point de jonction entre le rêve et la réalité, ce ne peut être que l'Histoire, seulement l'Histoire...

L'Histoire, une fois de plus, de Gaulle avait réussi à la créer. Et une fois de plus, comme toujours, comme il l'avait fait le 18 juin, comme il l'avait fait en Afrique, et notamment en Algérie, comme il l'avait fait à Phnom-Penh, il l'avait fait en parlant sur les hommes.

Magnifique, oui: car de ce jour, beaucoup de choses, beaucoup d'hommes aussi, commencèrent à changer, ce dont un très grand nombre de Québécois et de Québécoises, dont vous-même, Monsieur le vice-premier ministre, vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, mais aussi des Français et des Français de France, réunis autour de Pierre Messmer, sont venus témoigner aujourd'hui.

Dépasser la politique

Eh bien! ce rassemblement de Québec nous permet à notre tour, et à la suite du Général, de dépasser la politique, et de nous retrouver, ensemble, dans l'Histoire. Par cette cérémonie, par notre présence, nous prolongeons cet acte, nous contribuons à lui donner son poids dans le cours du XX^e siècle, et c'est dans cet esprit qu'il faut féliciter chacun de ceux, créateurs, militants, responsables politiques, qui ont préparé cet événement et veulent en faire vivre l'écho!

Quand on accède à l'Histoire, comme tout est simple, comme tout est clair! Mesdames et messieurs, mes chers amis, qui ne voit qu'il y a dans ce mémorable voyage, une vérité, ou plutôt une idée, une certaine idée, non pas seulement une certaine idée de la France, mais, d'abord, une certaine idée de l'homme.

C'est si vrai que, à peine revenu à Paris, le général de Gaulle éprouve le besoin de s'en expliquer. Il le fera le 10 août, à l'Élysée, devant un vaste parterre de journalistes, devant les micros et les caméras. [...]

Il rappelle d'abord l'histoire des deux peuples séparés par une guerre perdue, par un traité cruel, puis par l'immense, longue, très longue Atlantique, l'Atlantique qui semble ne jamais finir — et cela, certes n'était rien moins que nécessaire pour un peuple qui, à la différence du vôtre, ne se souvenait pas, ne se souvenait plus, ne voulait probablement plus se souvenir...

Puis, il parle de vos magnifiques efforts, tous victorieux, pour relever les uns après les autres les défis de deux siècles, jusqu'à faire de votre terre, envers et contre tout, l'une des contrées les plus prospères, les plus modernes et les plus dynamiques qui fût jamais, et cela, chose absolument magnifique, tout en restant vous-mêmes, en protégeant votre personnalité et votre langue! On pourrait dire que la leçon qu'il fait ce jour-là à la France, c'est la leçon du Québec!

Enfin, et probablement surtout, ce 10 août, fortifié par l'exemple québécois, fortifié, et tel Siegfried baigné dans le sang du dragon, vivifié par le bain de Montréal, de Gaulle s'en prend, sabre au clair, aux innombrables penseurs qui, déjà, pontifient sur le dépassement des nations, aux doctes spécialistes de la décadence et de l'abdication, aux obsédés de l'uniformisation qui n'est le plus souvent que la vieille sirène de l'abandon national — qui est finalement l'abandon de la liberté de l'homme et du pouvoir que les hommes et les femmes ont toujours, collectivement, de peser sur leur propre sort. Et c'est alors qu'il cite le mot que Goethe met dans la bouche de Méphisto: «Je suis l'esprit qui toujours nie.»

Le pouvoir des hommes et des femmes de peser sur leur sort, c'est une leçon qu'à leur tour les Français, sur quelque continent qu'ils vivent, doivent donner, crânement, au monde entier. Le premier ministre Daniel Johnson ne s'y trompa pas qui, tandis que s'interrompait le

voyage du Général de Gaulle, formula en levant son verre à l'amitié de nos peuples, ce qui, quoi qu'il arrive, les réunirait toujours: «La langue et la culture, dit alors Daniel Johnson, ne sont pas les seuls dons que nous ait légués la France: il en est un autre auquel nous attachons le plus grand prix, c'est le culte de la liberté. [...] Nous ne serions plus Français si nous n'étions épris de liberté: pas seulement de libertés personnelles, mais aussi de libertés collectives [...]. Nous croyons que, petites ou grandes, toutes les nations ont droit à la vie et à la maîtrise de leur destin.»

Cela aussi, Mesdames et Messieurs, est magnifique: Français de France et Français du Canada se rejoignent, non pour célébrer leurs retrouvailles, redire le passé, revenir sur les bons et sur les mauvais jours, mais pour donner une leçon de liberté au monde — une leçon de liberté plus urgente encore aujourd'hui, à l'aube du III^e millénaire, qu'elle ne l'était alors.

A l'inverse des tombereaux de la sottise ordinaire qui se donna libre cours il y a trente ans, de ce quotidien de Londres parlant de «déclin erratique», à ce journal français dénonçant en première page «un faux pas», ce n'était pas un achèvement, mais un couronnement, et, surtout, un commencement.

Jamais en effet n'avait été aussi clairement formulé ce qui fait la quintessence des idées du général de Gaulle, et finalement l'essentiel de ce que la France et le Québec, et l'ensemble des pays francophones, ont à dire au monde: une conviction simple qui se formule en deux temps:

■ d'abord, que l'honneur d'un homme tient à sa capacité à maîtriser et conduire son propre destin; à être acteur et non objet; à savoir dire non — savoir dire non, le signe distinctif des hommes et des femmes libres;

■ ensuite, que la responsabilité individuelle ne prend toute sa signification, et aussi sa dimension, que dans la mesure où elle se transcende dans une aventure collective, une aventure partagée...

Ce sont ces principes simples que de Gaulle rappelle et pas seulement aux Québécois, auxquels n'est délégué, bien sûr, ni conseil, ni invite, ni mot d'ordre — puisqu'ils sont maîtres d'eux-mêmes, mais qu'il rappelle aussi aux Français et, par-delà, à tous les peuples, et d'abord aux peuples francophones.

Ce faisant, de Gaulle ne fonde pas seulement ce que l'on a appelé un «couinage» et qui est plutôt, bel et bien, «une

fratrie»; à Montréal, il fonde la Francophonie politique qui nous réunit d'autant mieux que, depuis ce jour là, Paris et Québec se sont rapprochés non pour se contempler, mais pour parler ensemble à tous les autres.

Vous, et nous, de part et d'autre de l'Atlantique, nous portons, je crois, ce qui fait la clef du siècle à venir: contre les menaces de dépossession de l'homme par l'immense termitière des indépendances où l'humanité de l'homme pourrait peu à peu se laisser broyer, nous affirmons l'impérissable principe de liberté, et surtout ce qui peut être son meilleur instrument, la nation; et simultanément, nous affirmons le principe de la paix et du progrès, la coopération entre les peuples, dont la francophonie est une épreuve, prometteuse déjà, mais encore balbutiante.

Laissez-moi citer ici, une nouvelle fois, la belle phrase d'un des vôtres, Jean-Marc Léger: «Le salut des cultures et des identités nationales sera le souci majeur du troisième millénaire, et ce serait l'honneur de la langue française de devenir, partout dans le monde, le fer de lance de ce combat.»

Une limpide évidence

Ainsi tout est dit: n'épiloguons donc pas, n'épiloguons pas sur des polémiques que déclencha un peu partout, et singulièrement en France, ce «vivat» fameux dont j'ai déjà dit, et encore en 1995 lorsque nous fîmes les honneurs de notre Assemblée à votre premier ministre, qu'il était l'essentiel de ce qui pouvait être dit et que l'on ne voit rien à y ajouter, ni rien à en retrancher.

Ce mot, ce cri, ce simple cri, par lequel le monde entier semble avoir été pris de saisissement, qui fut pour quelques-uns — les plus lucides — le sommet d'une légende épique, pour beaucoup le début d'un cauchemar et pour tous les autres une incompréhensible foucade — tant il est vrai, comme nous l'avons appris Nietzsche, que «plus on vole haut, plus on paraît petit à ceux qui ne savent pas voler», ce cri, cette apostrophe magnifique, eh bien! elle n'est aujourd'hui rien d'autre qu'une limpide évidence. Et ce qui étonne, finalement, avec le recul de trente années, c'est l'étonnement qu'elle suscita!

Mesdames et Messieurs, chers amis, chers frères et soeurs du Québec, que sur ces plaines d'Abraham que l'on a cru trop longtemps symbole de défaite et de rupture, et qui sont en fait et d'abord le lieu glorieux de votre avènement au monde, que sur ces plaines d'Abraham, ce monument rappelle à jamais le plus beau, le plus clair message du général de Gaulle à tous les peuples de l'univers.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Levesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutriscac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulton (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur), Christiane Logault, Jacques A. Nadeau, Guyliane Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida, SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Point de salut



OLEG NIKISHIN ASSOCIATED PRESS

UNE FEMME allume une chandelle à la cathédrale de Saint-Nicolas, dans le centre-ville de Moscou. En Russie, un important débat a éclaté au sujet d'un projet de loi soutenu par l'Église orthodoxe russe imposant des restrictions aux «religions non traditionnelles» — y compris le protestantisme et le catholicisme. Le président Boris Eltsine est fermement opposé au projet de loi, ce qui risque de provoquer une crise entre la présidence et le patriarche Alexis II.

EN BREF

Ottawa désigne son émissaire dans le conflit du saumon

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a désigné le président de l'Université de la Colombie-Britannique, David Strangway, comme représentant spécial auprès des Américains dans le dossier du saumon du Pacifique, qui fait l'objet d'un vif désaccord entre les deux pays. Ottawa et Washington avaient convenu plus tôt cette semaine de désigner des émissaires qui relèveront directement du premier ministre Jean Chrétien et du président Bill Clinton, dans le but d'apaiser les tensions et de trouver une solution à la guerre du saumon. Le représentant américain sera William Ruckelshaus, ancien dirigeant principal de l'Agence de protection environnementale américaine (EPA) et maintenant homme d'affaires de Seattle. Il fut également pendant une brève période le directeur du FBI.

À LIRE LUNDI

L'Entrevue

Ce soir de décembre 1957, pour la première fois, la télévision française de Radio-Canada présentait une œuvre québécoise: *Un simple soldat* de Marcel Dubé. Gilles Pelletier, qui a célébré l'année dernière ses 50 ans de carrière théâtrale, s'en souvient comme si c'était hier. Et ses grands yeux bleus de mer s'allument quand il se souvient de ce rôle de Joseph Latour. A lire lundi en entrevue.

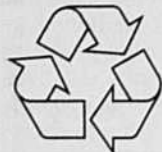


Gilles Pelletier

RECTIFICATIF

Chassez ces guillemets

Une erreur de réécriture commise dans le texte de manchette paru hier à la une sous le titre «Friture sur la ligne entre Ottawa et Québec» nous a fait attribuer au ministre Stéphane Dion la citation suivante: «Si la Constitution canadienne n'est qu'une barrière de papier aux yeux de certains dignitaires français, que pensent-ils de leur?» Les guillemets n'auraient pas dû y être. Nos excuses.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimerie Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

IMPATIENT

SUIITE DE LA PAGE 1

En filigrane de ce débat que devront trancher 598 chefs à Vancouver, il y a l'évaluation très mitigée du leadership offert par Ovide Mercredi depuis six ans. Personne ne l'attaque directement, mais au moins trois de ses cinq adversaires reprochent à l'Assemblée d'avoir, sous son règne, aggravé sa situation financière, divisé les chefs en critiquant ouvertement les initiatives prises par certains d'entre eux, perdu contact avec la base tout en étant ignoré par le gouvernement fédéral, d'être trop bureaucratique et dépourvu d'un plan d'action bien ciblé.

Signe des temps, la question constitutionnelle n'est plus au cœur des projets d'actions soumis par les principaux rivaux de M. Mercredi: M. Fontaine et Mme Grant-John. Leurs plans détaillés mettent plutôt l'accent sur les suites à donner au rapport de la Commission royale et sur l'établissement d'un processus formel de discussions avec Ottawa et les autres niveaux de gouvernement.

Grand chef de l'Assemblée des chefs du

Manitoba depuis 1989, Phil Fontaine tente pour la deuxième fois de se faire élire à la tête de l'APN. Défait par M. Mercredi en 1991, il entend lui ravir le poste en proposant une approche qu'il estime différente. «Il est nécessaire que les Premières Nations fassent face au gouvernement canadien avec fermeté et assurance. Je crois en la protestation quand on y a recours de façon responsable, modérée et stratégique afin qu'elle conserve son efficacité. Mais mon expérience m'a appris que l'établissement de relations, par la diplomatie et la négociation solide, est ce qui donne de la crédibilité et produit des résultats», indique-t-il dans son programme.

M. Mercredi ne partage pas les vues conciliantes de son adversaire. S'il tente d'obtenir un troisième mandat, une première pour l'APN, c'est pour représenter les chefs «qui ne veulent pas conclure d'ententes avec le gouvernement pouvant porter atteinte à leurs droits ancestraux et issus de traités».

Il avoue qu'il n'est pas là pour rallier tout le monde et avertit les chefs que, si son camp ne l'emporte pas, cela équivaudra à dire au fédéral qu'ils sont prêts à s'entendre avec Ottawa.

Après six ans passés à la tête de l'APN, Ovide Mercredi a perdu son ton modéré. L'indifférence à l'endroit des autochtones québécois durant le dernier référendum et

le silence du fédéral au sujet du rapport de la Commission royale ont eu raison de sa patience, lui qui avait pourtant participé à la négociation de l'Accord de Charlottetown.

Ces événements sont venus s'ajouter à sa relation acrimonieuse avec l'ancien ministre Ron Irwin, qui avait décidé de l'ignorer pour s'adresser directement aux chefs locaux et signer avec eux des ententes décriées par M. Mercredi. Ce dernier considérait bon nombre d'entre elles comme des précédents dangereux pouvant miner le droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale.

Ovide Mercredi a connu un bref regain d'estime l'année dernière lorsqu'il a réussi à rallier les chefs contre le projet d'amendements à la Loi sur les Indiens, une politique jugée assimilatrice. Mais ses critiques visaient aussi les hommes d'affaires autochtones qui auraient profité des modifications. Il les a carrément accusés d'être des «collaborateurs».

Ses attaques frontales ont agacé bon nombre de chefs qui y voyaient une atteinte à leur souveraineté. Cela a provoqué un débat, qui se poursuit encore, sur la relation que l'APN doit entretenir avec les nations autochtones.

Cet enjeu est crucial pour Mme Grant-John, la première femme à briguer la direction de l'APN. «La force de l'Assemblée est

d'être la voix des communautés réunies. Cela ne signifie pas que nous sommes obligées de suivre la même route, mais que nous poursuivons des objectifs fondamentaux qui nous sont communs. Il faut reconnaître qu'il peut exister des approches différentes qui sont l'expression de cette autonomie gouvernementale. Le rôle de l'APN est de s'assurer que le fédéral ne tente pas d'imposer une solution sur d'autres communautés ou de s'en servir pour porter atteinte à nos droits.»

«Depuis au moins 20 ans, les communautés ont connu une profonde évolution et souhaitent que leur autonomie locale soit davantage respectée. C'est un peu ce que le chef national mettait en doute avec ses attaques», confirme le chef de la région du Québec et du Labrador, Ghislain Picard.

La nouvelle ministre des Affaires indiennes, Jane Stewart, est consciente des implications de cette élection pour la relation que son gouvernement aura avec l'Assemblée. «L'APN est vraiment l'outil et l'institution des autochtones. Ce sont eux qui détermineront le rôle qu'elle et son chef joueront. Je prendrai mes signaux d'eux afin de savoir comment structurer notre relation et voir comment elle s'épanouira», a-t-elle confié.

Pour emporter cette course, un candidat doit obtenir au moins 60% des voix. On prévoit de nombreux tours.

UMQ

SUIITE DE LA PAGE 1

était divisé sur cette question mais en a adopté le principe — le 2 août prochain, et dont le but est de trouver une nouvelle façon de faire face à la facture d'un demi-milliard expédiée par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, en juin dernier.

Dès le début de la semaine prochaine, les membres de l'UMQ seront donc mis au fait de ces propositions par un document divisé en onze points. Au cœur de ces nouvelles suggestions, un mécanisme de répartition des 500 millions de dollars articulé en fonction de la valeur foncière et non du transport scolaire, la reconnaissance du caractère distinct de la métropole et de la capitale assurée par une allocation calculée sur les revenus généraux du gouvernement, et la convocation rapide d'une conférence Québec-municipalités pour l'obtention d'un pacte fiscal.

Le mécanisme de contribution à la facture totale serait ainsi basé sur un taux uniforme de taxation en fonction de la valeur foncière attribuée à la municipalité.

Si les membres acceptent cette base de discussion le 2 août et parviennent à s'entendre, les municipalités acceptent donc de participer à l'effort demandé par Québec, explique le président de l'UMQ, Mario Laframboise, mais en mettant de l'avant une façon différente de régler la note. La menace de division plane encore sur l'UMQ, le bonheur des uns faisant visiblement le malheur des autres, et le consen-

sus parfait ne semble pas être assuré, si l'on en croit les avis partagés du président et de la vice-présidente, quelques instants après la fin du conseil.

«Ces suggestions-là ont été entérinées par le conseil d'administration sans mal», a expliqué hier Mario Laframboise, maire de Notre-Dame-de-la-Paroisse et président de la MRC de Papineau. Peu après, la mairesse de Sainte-Foy, Andrée P. Boucher, première vice-présidente de l'UMQ, affirmait pourtant: «La réunion fut laborieuse et les consensus, impossibles à obtenir.»

«La grande prémisses de toute cette discussion est l'équité envers tous les contribuables du Québec», explique M. Laframboise. Il faut que la facture que le gouvernement enverra soit équitable envers tous les contribuables québécois et qu'elle soit donc divisée sur la valeur de la richesse foncière uniformisée.»

Le conseil de l'UMQ fait donc complètement fi de la proposition du ministre Trudel — lequel affirmait hier encore être ouvert à toute nouvelle suggestion — qui basait presque entièrement la répartition de sa facture sur le transport scolaire, favorisant le groupe des villes-centres (six villes principales et 28 autres à agglomérations importantes) au détriment des villes dites périphériques. La réaction n'avait d'ailleurs pas tardé de la part de ces villes de banlieue, majoritaires dans la province, qui craignaient que ces mesures n'entraînent une hausse des taxes foncières ou une diminution de la qualité des services.

Sont mis au rancart également le transfert aux municipalités de la responsabilité d'équipements gouvernementaux (Grand Théâtre, Place des Arts par exemple, Centre des congrès de Québec) et l'utilisation de l'enveloppe de la TGE (taxe sur les entreprises de télécommunications,

de gaz et d'électricité).

«Cette facture-là, qu'on aura à assumer, on la répartit équitablement entre toutes les municipalités du Québec, sur le même taux uniforme. Ensuite, on récupère de chacune des villes, qui s'assoit et négocie dans les relations de travail et les coûts de main-d'œuvre, et dans toute autre forme de mise en commun», explique M. Laframboise.

Mais la mairesse Boucher ne croit pas que la partie soit gagnée et que cette solution sera acceptée d'emblée par les membres. La vapeur est renversée, dit-elle, et c'est «réver en couleurs» que de croire que la proposition permet d'atteindre l'équité. «Les villes-centres avaient été ménagées par le plan Trudel, mais tout indique qu'elles ne seront pas prêtes à accorder comme ça un effort plus important puisqu'on regarde la capacité financière portante de chacune des villes. Ce n'est pas réglé et la tension est encore profonde.»

L'UMQ, sur laquelle a plané au cours des dernières semaines toutes sortes de menaces de division, saura-t-elle rassembler ses troupes autour de cette récente idée?

«Nous essayons encore de maintenir et de contenir la force municipale, et c'est pour ça que nous faisons cette proposition. Ce n'est pas pour sauver une union, mais pour sauver le contribuable québécois qui a tout à perdre que le monde municipal se divise. En ce sens-là, aujourd'hui, je crois que nous avons fait un grand pas en avant», a expliqué M. Laframboise. La mairesse Boucher estime plutôt qu'il y a «du pessimisme dans l'air» et voit mal comment les villes-centres acceptent de se rallier autour d'une cause comme celle-là. La suggestion a donc été validée par les membres du conseil hier, mais rien n'indique que ce sera celle-là qui meublera l'ordre du jour.

SANG

SUIITE DE LA PAGE 1

dollars. «Ce fut une décision délibérée de leur part», a déclaré l'avocat Douglas Elliott. La Croix-Rouge fait pour sa part valoir que des tests de dépistage fiables n'ont été disponibles qu'en 1990.

De passage à Montréal, hier, afin de discuter avec ses homologues provinciaux d'une nouvelle stratégie nationale d'approvisionnement sanguin, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a refusé de commenter l'annonce de cette importante poursuite judiciaire. «Ce n'était pas à l'ordre du jour. Nous n'avons donc pas discuté de ce sujet au cours de la réunion», a déclaré le ministre. «Je n'ai pas eu l'occasion d'étudier les demandes présentées aujourd'hui, mais peut-être que nous aurons à discuter à l'avenir de ce sujet, comme groupe de ministres.»

Le ministre Rock avait laissé entendre, jeudi, qu'il était d'accord avec le principe d'une compensation financière versée aux personnes infectées par le virus de l'hépatite C lors de transfusions de sang contaminé. Il avait soutenu que celles-ci, qui n'ont

d'aucune façon été indemnisées à ce jour, n'auraient pas à faire appel aux tribunaux afin de recevoir une compensation financière de la part du gouvernement.

M. Rock semblait toutefois réticent à réitérer cet appui aux victimes, hier. «Je n'ai rien à dire à ce sujet. Je suis en train de considérer tout ça. Comme vous le savez bien, je suis plus ou moins nouveau au poste de ministre de la Santé fédérale et j'ai l'intention d'étudier le dossier. Peut-être qu'au cours des semaines ou des mois à venir, j'aurai l'occasion de discuter de cette situation avec mes collègues. On attend également que le juge Krever traite de ce sujet dans son rapport.»

L'ex-ministre de la Santé, David Dingwall, avait toujours catégoriquement écarté la possibilité d'une indemnisation des victimes du scandale du sang, par le gouvernement fédéral. La compensation à laquelle le ministre Rock a fait allusion plus tôt cette semaine sous-entend évidemment la participation des provinces, qui ont jusqu'à maintenant toujours refusé de dédommager les victimes. Le calcul d'une compensation équitable peut d'ailleurs être complexe, compte tenu de la longue période d'incubation du virus

de l'hépatite C, dont la durée peut atteindre 40 ans.

Les ministres de la Santé de plusieurs provinces étaient absents de la rencontre fédérale-provinciale d'hier, dont celui du Québec, qui veut établir son propre système de gestion des approvisionnements en sang. À la suite de la session de travail, le ministre Rock s'est dit satisfait des progrès accomplis dans les discussions visant à créer cette nouvelle agence de gestion du système d'approvisionnement en sang, dont l'entrée en fonction est prévue au mois d'avril prochain. L'agence, qui sera entièrement indépendante des gouvernements, sera par ailleurs gérée par un conseil d'administration formé de représentants nommés par le ministre fédéral, les provinces et territoires, ainsi que d'experts du domaine de la santé et de représentants du public.

Le ministre Rock a souligné que la transparence prévaudrait au sein du futur système de gestion, dans un but de sécurité, d'intégration et de responsabilisation, rappelant la nécessité de regagner la confiance du public, minée par le scandale sur le sang contaminé. «Notre objectif est de renforcer la confiance des Canadiens dans le sys-

tème sanguin», a-t-il affirmé.

Le gouvernement fédéral s'engage par ailleurs à participer au financement de la future agence, dont le Québec, qui compte également mettre sur pied une agence semblable, sera volontairement exclu. Selon M. Rock, le rôle éventuel de la Croix-Rouge au sein de cette future agence nationale a été déterminé, mais il sera d'abord communiqué aux représentants de l'organisme avant d'être rendu public.

Quant aux recommandations finales de la Commission Krever sur le sang contaminé, elles seront prises en considération dans l'élaboration des plans révisés, a noté le ministre Rock, lorsque les ministres de la Santé se rencontreront de nouveau, en septembre.

Les victimes de l'hépatite C se retrouvent dans une position semblable à celle des victimes du VIH, qui avaient elles aussi été contaminées par des produits sanguins. En 1989, le gouvernement fédéral avait offert 120 000 \$ à chaque personne infectée par le VIH, en contrepartie d'une renonciation à tout recours devant les tribunaux.

Avec la Presse canadienne

SALVADOR

SUIITE DE LA PAGE 1

pays de cul, se souvient-elle gaiement — mais, à cette heure, on n'y sert que du café.

Carlinhos. Elle s'adosse au zinc, s'y accoude et admire la cathédrale, à droite, et l'église de la Miséricorde, à gauche. Son regard coule de l'une à l'autre, s'attarde sur le marché délabré qui les relie, les autobus bringuebalants, les écoliers qui tendent piles sèches et figurines de plastique en hurlant «Um real!». Et les enfants.

Carlinhos a dix ans. Il aborde Françoise, le pas décidé, comme si elle l'avait appelé. Il a le sourire large, tellement blanc qu'on ne voit d'autre que ses yeux de jais. Un visage d'ange chocolat. Elle accuse le choc en croisant les mains sur son bas-ventre. Il ressassait en elle d'étranges mémoires, celles d'événements qui n'ont jamais eu lieu. Il babille à une vitessse folle, elle saisit des bribes comme, bien sûr, *dinheiro* et *por favor*. Elle flanche, extirpe de sa ceinture un billet. Il le saisit, les yeux ronds comme des cerises puis reste planté devant elle, une expression recueillie moulée sur le visage.

— Maintenant, je suis ton guide. T'as rien à craindre, j'suis d'honneur.

Elle s'esclaffe devant le petit torse bombé. Il glisse sa main dans la sienne et Françoise croit qu'un oisillon s'est réfugié contre sa paume. Il l'entraîne dans les rues, il exhibe, devine-t-elle, son nouveau jouet, il paille son portugais et elle l'implore de ralentir et les pieds et la langue. Il fait d'elle la touriste de sa vie, ici, son père se soule le matin et là, dans le taudis d'une mairesse, il dégrise. Plus loin, l'école où on n'apprend rien, le ventre creux. La maison de sa mère, où il ne met plus les pieds.

— T'as fait?

C'est lui, tout chétif, qui lui pose la question et, avant qu'elle n'ait répondu, il la conduit à un restaurant libre-service. Il refuse d'y entrer, c'est interdit aux gamins et il se fâche quand elle hésite.

— Tu dois y aller! C'est la meilleure cuisine et c'est une parente à moi.

Il avait raison, c'est délicieux. Pourtant, elle n'avale

qu'une seule bouchée. Elle va à la fenêtre. Carlinhos arpeute la rue, tend la main à tout ce qui est blond puis, par hasard?, lève les yeux sur elle. Sourire. Haussement d'épaules. La main pincée devant la bouche, il lui ordonne de manger. Son estomac se dénoue, elle a subitement très faim. Le petit Carlinhos est un sorcier des instincts. L'habite. Elle vide son assiette en pensant à lui. A eux. Idiote. Enjouée. Naïve. Elle se traite de tous les compliments.

Elle ressort avec un plat dans les mains.

— T'aurais pas dû...

Il engloutit tout. Puis ils se lancent de plus belle: les églises enfilées sur un chapelet de granit et d'or, l'échoppe bâtie autour d'un presse-jus, les boutiques, implacables guet-apens tapissés de tee-shirts à l'effigie de Bob Marley, toutes ces montées et ces descentes pour déboucher *Praca Tomé de Sousa* avec son belvédère, le funiculaire et le bombardement asphalté où s'exercent pickpockets et disciples de la *capoeira*. Le soleil darde dru. Carlinhos la guide jusqu'à un temple, un autre, un magnifique échafaudage de ruines niché dans l'affaissement d'une ruelle recourbée comme un hameçon. Ils s'installent sur un banc aux lattes déchaussées. Le garçon retrousse son débardeur et tire de son short deux pâtisseries, des *pastéis* aux bananes achetées pendant qu'il l'attendait. En tend un à Françoise. Elle porte le triangle mou à sa bouche, renifle des effluves qui la troublent, du musc pointé entre les sucres, elle a honte puis se raisonne et mord. Le petit glousse de plaisir. Elle le regarde, tout petit, son bonheur acharné, les cicatrices livides sur sa peau foncée, les yeux allumés par la curiosité qui flambe, flambe! Toute la joie du monde, contenue dans ses joues gonflées par le pastel. Il a le réflexe de la regarder alors qu'elle l'observe. Ses lèvres s'étirent. Il a de la pureté de banane entre les dents.

— Dis, je peux? fait-il.

Sans attendre la réponse, il s'allonge et cale sa joue contre les cuisses blanches. Il murmure:

— C'est bon.

Françoise hésite, caresse alors ses cheveux, ses doigts nerveux papillonnent sur la peau soyeuse du visage. Elle ne s'était pas trompée en le suivant, elle ressent l'assaut implacable des sentiments contre ses murailles. Elle s'était reconnue en lui, voilà, et elle voulait lui donner ce dont personne n'avait voulu: l'échange gratuit du mal d'être, sa transmutation en joie tranquille par l'effluement des épi-

dermes. Était-ce là l'énigmatique *saudade*?

— Tu repars quand? Elle l'ignore, peut-être dans cinq jours. Elle a un nœud dans la gorge.

— Je te montrerai la ville basse. Que dirais-tu d'un can-dombé en soirée?

— Demain?

Il ne sait pas. Lui explique: les marchands payent des mercenaires pour tirer à vue sur les enfants. Il doit parfois se faire discret. Il y a des battues, on chasse le gosse enguillé et on en retrouve une trentaine qui flottent sur l'étang *Dique de Tororó*, devant le stade de foot. On ne sait jamais, c'est le prix à payer pour posséder les rues de la grande ville.

Carlinhos se redresse, une pensée d'adulte fripe ses sourcils:

— Viens.

Et il la reconduit, lui donne rendez-vous pour le lendemain, dix heures pile, promis juré. Elle regagne sa chambre. Elle pleure sans savoir pourquoi, peut-être est-ce dû au tumulte de ses émotions. Elle se ressaisit. Douche glacée. Elle ouvre la fenêtre, tant pis pour les piqûres. Elle, braque le ventilateur sur les oreillers et, sous le vent moite, se glisse entre les draps.

Chaleur, rires criés, moustiques affolés par son odeur.

Elle croit à un feu d'artifice, mais une rumeur frissonne sur la foule entassée sous sa fenêtre. Pan! Pan! Suivi d'une rafale et puis, c'est tout, le silence. Enfin, le flux sonore ramène le brouhaha et le carillonnement des bouteilles. Françoise mord le drap sale, les sucres de sang zébrèrent sur ses jambes nues et elle ne peut fermer l'œil.

Elle reste prostrée jusqu'à dix heures. Elle passe la porte, dévale l'escalier, les Néerlandais marchant déjà, un vieillard lui quémande un real et elle le repousse d'un secouement de la main. Dix heures quatre. Une photo de Jorge Amado semble l'interroger, les touristes escaladent la rue sous les coups de klaxon, l'air sembler cuire, on lui offre un paquet de cigarettes: non, non, non. Elle met ses mains en porte-voix et crie:

— Carlinhos!

Mais, rien, que des rires et des regards moqueurs. Un militaire lui lance des baisers. Ils ne comprennent donc rien? Rien? se répète-t-elle. Non, ils ne voient pas, ils ignorent tout de ce viol-à. Ils ignorent tout.